



Vous pouvez fouetter notre crème, mais  
vous ne pouvez battre notre lait.

# Le Progrès

ORGANE REGIONAL D'INFORMATION

DE ST-GEORGES

**REFRIGERATION**  
Nous vendons, échangeons et réparons  
les réfrigérateurs de toutes sortes.  
**SPECIALITES:** Réfrigérateurs de  
maison, chambre froide, etc...  
**SERVICE GENERAL DE  
REFRIGERATION ENRG.**  
(Yvon Couture, gérant)  
**St-Georges de Beauce**  
Tél.: Jour 109 - Soir 344

Publiciste: VINCENT RODRIGUE, Tél. 47-w VOL. VIII, No 24

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, 17 septembre, 1952

Rédacteur: ROGER BOLDUC, B.A., Tél. 681

## Collation de diplômes à l'Hôtel-Dieu N.-Dame de Beauce

Le 8 septembre, en la Nativité de la Ste-Vierge, fête titulaire de la maison, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence du personnel pour la traditionnelle collation de diplômes de grands-malades auxiliaires.

Les nouvelles graduées sont Mlle Madeleine Lachance, de St-Zacharie, Noella Quirion, de St-Prospère et Yvette Cléroult de Québec.

Saynètes, sketches, chants et musique s'entremêlèrent aux discours et aux palmarès. Ainsi le programme a été amusant, intéressant, éducatif.

La révérende Mère St-François d'Assise, directrice de l'Institut, s'adressant au public, souligna la raison d'être de l'hôpital, encore jeune d'existence, "que sommes-nous venues faire ici nous, religieuses hospitalières, sinon soigner vos malades et initier vos filles à faire de même, et pour cela, nous avons tout quitté. Alors, laissez-nous accueillir vos chers malades et donnez-nous des gardes-malades auxiliaires et l'oeuvre sera en mesure de répondre à ce qu'on attend d'elle dans la région".

Monsieur l'aumônier, l'abbé Flamin Jacques, à qui le mot de la fin fut réservé, félicita les nouvelles élèves, dit un mot du succès de la fé-

et, devant une salle comble, à titre de professeur de morale, distribua les conseils d'usage en la circonstance. En parlant de la fidélité au devoir d'état, sa voix devint encore plus éloquente, plus chaude et plus convaincue. Il commenta une parole de Notre Saint Père le Pape Pie XII: "Il est toutefois certain que vous ne serez pas en mesure de demeurer à la hauteur de votre tâche et de vos devoirs si vous concevez et pratiquez votre travail uniquement comme un emploi, honorable certes, mais purement humain, sans puiser aux sources surtout eucharistiques la force chrétienne".

Mlle Madeleine Lachance, au nom des graduées, remercia en termes chaleureux et reconnaissants, les familles, les professeurs et les autorités de la maison.

Monsieur l'abbé Ph. Goulet, curé de St-Zacharie, monsieur l'abbé Henri Vézina, ex-curé du Lac-Edouard, en convalescence à l'hôpital, s'unirent à monsieur l'aumônier et trois bénédictions descendirent sur les trois nouvelles diplômées.

A l'issue de la soirée, les héroïnes furent conviées à des agapes auxquelles prirent également part les infirmières et les étudiantes.

## Ses biens lui seront remis moyennant \$875

L'hon. juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, vient de clore un litige existant, depuis juillet 1951, entre M. Maurice Pigeon, journaliste de Sherbrooke, demandeur, et M. Raoul Labrecque, hôtelier de Lambton, défendeur, et les mis-en-cause suivants, M. Onésime Brulotte, marchand de charbon et gérant de la ville de Lac-Mégantic, et M. Lucien Bureau, garagiste de Lambton. En conclusion, le demandeur est maintenu dans son action, et le défendeur doit lui remettre les biens meubles dont il s'est porté adjudicataire sur la remise du montant de la consignation. Le tout avec dépens.

Le demandeur déclare qu'au mois de juin 1951, Onésime Brulotte et J.-L. Bureau ont chacun pris jugement contre lui, et que le 14 juillet 1951 ils ont fait émettre un bref d'exécution qui a été exécuté le même jour; il allègue qu'il avait loué au défendeur un hôtel et son ameublement, et que les biens saisis sont ceux lui appartenant et qui se trouvaient loués au défendeur avec l'hôtel. Selon sa déclaration, les biens vendus avaient une valeur de \$5,000.00 et ils ont été adjugés au défendeur pour une somme de \$875.00. Le demandeur dit en outre que l'huissier fit une vente en bloc et qu'il n'a pas donné au demandeur l'opportunité de désigner l'ordre suivant lequel les meubles seraient vendus. De plus, il allègue que le jour de la vente, soit le 24 juillet, il avait la somme de \$875 suffisante pour désintéresser les deux créanciers, mais que l'huissier instruisant n'attendit pas son arrivée, et les biens furent vendus au défendeur.

Attendu que quelques minutes après la vente, à l'arrivée du demandeur, le défendeur aurait offert au demandeur de lui restituer ses biens sur le remboursement de la somme de \$875 mais il refusa; par la suite, le 27 juillet 1951, le demandeur mit le défendeur en demeure de respecter son engagement et de lui restituer les meubles sur paiement de la somme de \$875, ce qui fut refusé, et le demandeur consignait en Cour la dite somme de \$875.

Le défendeur plaide, de son côté, qu'il n'y a jamais eu de fraude ou collusion avec qui ce soit pour se voir nommer adju-

## PLUSIEURS CITOYENS DÉSIRENT L'ANNEXION

La Ville attend le consentement de la paroisse. — Construction du hangar remise au printemps. — Réparations à l'Hôtel de Ville.

Le secrétaire-trésorier de Ville St-Georges, M. Edmond Grenier a remis un rapport détaillé, devant le Conseil, concernant l'annexion des territoires de la paroisse. On se rappelle que cette annexion a été demandée il y a quelques mois par plusieurs citoyens dont les propriétés sont limitrophes de la ville.

Le Conseil, formant quorum, est bien disposé à accepter cette annexion en autant que la municipalité de St-Georges-Est, paroisse, l'autorise. En effet, avant toute autre procédure, il faut obtenir le consentement du conseil de la paroisse. Celui-ci sera avisé en conséquence et sera prié de prendre une décision dans ce affaire.

A cette assemblée d'ajournement tenue le 15 septembre, la Ville a aussi accepté des comptes pour \$2,210.21 et accordé des permis de construction à M. Clément Rhéaume (maison) et à M. Edmond Morin (garage).

Il fut également décidé qu'on remettrait à plus tard la construction du hangar municipal projeté. La Ville a loué un hangar appartenant à M. Charles Dick pour y entreposer le sable et le camion durant l'hiver prochain.

Des réparations temporaires seront effectuées à la tour à boyaux de l'Hôtel-de-Ville. Il est probable que le Conseil se procurera sous peu un séchoir à boyaux mais il faudra attendre le prochain budget.

Le règlement No 49 fut adopté visant à la verbalisation d'une partie de la 15ème rue et de la 29ème rue. On réparera aussi le bas de la 16ème rue (Du Séminaire). Enfin, la Ville continue ses travaux sur le boulevard aux approches de la route nationale.

La prochaine séance aura lieu lundi soir le 6 octobre.

## Concert lundi le 29 septembre

Tout le monde sait que Richard Verreault chantera pour les membres de la Société des Concerts de St-Georges. Tout le monde sait aussi que ce récital aura lieu au Théâtre Royal de St-Georges-Ouest, lundi le 29 septembre.

Nous vous donnerons les détails de son programme dès la semaine prochaine. En attendant nous vous disons qu'il a préparé à notre intention quelque chose d'épatant dont plusieurs extraits d'opéras connus et des airs que chacun se surprendra à fredonner longtemps après le concert.

Soyons au rendez-vous lundi le 29 septembre!

LA DIRECTION

### TELEPHONE PUBLIC

La compagnie de Téléphone Rural de St-Georges vient d'installer une cabine téléphonique sur la 1ère Avenue entre les édifices de M. Nicolas Tawel et de Mme Albert Mathieu.

Cette initiative sera particulièrement appréciée des visiteurs qui ne savent pas toujours où entrer pour faire leurs appels téléphoniques. La cabine en question est placée au fond du trottoir et bien à la vue de tous.

### SECOND DESASTRE CHEZ F. CARRIER

La brigade des pompiers volontaires fut appelée d'urgence dans la nuit de samedi à dimanche pour un feu chez M. François Carrier, du Village Morency. L'alarme fut jetée vers les minuits et les hommes durent arroser le foyer de l'incendie jusqu'aux premières heures du matin. Ils réussirent à protéger les maisons voisines.

Il y a environ trois semaines, un autre incendie détruisait un hangar appartenant à ce même M. Carrier et situé tout près de la maison détruite en fin de semaine. On ignore la cause de l'incendie.

### COLLISION SUR LA 2ième AVENUE

Deux automobilistes, un de St-Georges et l'autre de Scott, sont venus en collision sur la 2ième avenue, en face de l'épicerie St-Georges. L'accident est survenu mardi avant-midi alors que les deux véhicules se dirigeaient respectivement vers le nord et vers le sud.

Le chef de Police Pozer fit les constatations d'usage. Aucun passager n'a été blessé, mais les deux voitures ont subi des dommages appréciables.

### Diplômé



Marcel Poulin, diplômé des Beaux-Arts de Québec, annonce à la population de la Beauce et des environs l'ouverture de son bureau dans l'édifice Jacques Doyon, à Beauceville-Est. M. Poulin sera à la disposition du public dès la semaine prochaine.

Il est maintenant en mesure de donner aux maisons d'affaires un travail parfait, soit en dessin, annonces commerciales, enseignes, étalage, lettrage, entées de lettres, menus de restaurant, enfin, tout ce que peut comporter la publicité au moyen de dessins.

Entière satisfaction sera donnée aux clients qui voudront bien lui confier leurs travaux.

Ajoutons que Marcel Poulin est bien connu dans la région comme joueur de hockey. En effet, depuis plusieurs années, il porte les couleurs du club Beauceville, à qui il fait grand honneur.

## Le succès de l'Exposition est assuré

Alors qu'il reste encore deux semaines avant l'ouverture officielle de l'Exposition Commerciale régionale, ces organisateurs prévoient déjà un brillant succès pour tous les exposants.

Une quarantaine de marchands ont retenu des kiosques à date et il est certain que les derniers seront accordés sous peu. En plus de magnifiques étalages que le public pourra admirer à la salle paroissiale, de nombreux cadeaux seront distribués dans l'assistance; il y aura également prix de présences et une salle de jeux avec attractions diverses.

La Chambre de Commerce des Jeunes a tout mis en oeuvre pour assurer aux visiteurs des heures agréables lors de leur passage sur le terrain et dans la salle d'exposition. Chaque soir, un concours d'amateurs mettra aux prises plusieurs artistes locaux et étrangers.

Le programme général de l'Exposition sera publié la semaine prochaine dans l'édition spéciale du PROGRES. Aujourd'hui, il nous fait plaisir toutefois de donner la liste des exposants telle que fournie au début de la semaine, par M. Armand Catellier, président de cette exposition commerciale.

1— Restaurant; 2— Andryea Thiabaudeau; 3— Clermont Veilleux; 4— Turcotte Electric; 5— Le Progrès de St-Georges; 6— Créneau & Rodrigue; 7— Georges Côté; 8— Shawinigan Water & Poudre; 9— G. M. Déchêne; 10— Jolicoeur Electric; 11— Le Gas Propriété de Beauce; 12— Paquet Sportif Enrg.; 13— Poulin & Grondin; 14— Rancourt & Morin; 15— Fernand Plante; 16— Maurice Bégin; 17— Jean Gossein; 18— Catellier Radio et Télévision Service; 19— Contrôle; 20— Salon du Meuble Enrg.; 21— Laiterie Beauceville; 22— Harley Lessard; 23— Georges Carignan; 24— Coopérative d'Electricité; 25— Philippe LaCroix; 26— Nouveautés Parisiennes; 27— Doyon Automobiles Enrg.; 28— Garage National; 29— Cliche Auto St-Georges Inc.; 30 Garage Gilbert Enrg.; 31— Royal Automobile; 32— Laurian Gagnon; 33— Garage Rodolphe Poulin.

### A l'amende ou à la prison

Un chauffard d'East-Broughton s'est vu condamner à \$50 d'amende et aux frais ou à deux mois de prison, pour avoir conduit son automobile de façon dangereuse. M. le juge Léonce Cliche, de la cour de magistrat, devant lequel il a comparu, lui a aussi enlevé son permis de conduire pour un an.

### DEPART DE MONSIEUR L'ABBE JOBIN

Dimanche dernier à l'occasion du départ de M. l'abbé Jobin, vicaire de St-Gédéon, la plupart des familles de cette grande paroisse s'étaient réunies pour manifester une dernière fois leur affection à leur vicaire vénéré. Ce témoignage d'affection fut marqué d'une manière plus tangible par l'offrande d'une bourse substantielle, don des paroissiens.

M. le Docteur G. Noël, député de Frontenac et maire de notre localité, s'est plu à justifier ce geste spontané de ses compatriotes. Il souligna le magnifique travail accompli par M. l'abbé Jobin dans cette paroisse depuis cinq ans. M.

### Chez les Ch. de Colomb

L'assemblée régulière du Conseil de Beauce aura lieu au local habituel, lundi soir prochain le 22 septembre, à 8 h. 30 p.m.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister car des sujets de grande importance y seront discutés.

( suite à la page 5 )

## Importante assemblée créditiste

M. Louis Even et Mme Gilberte Côté-Mercier étaient les deux conférenciers principaux à la grande réunion créditiste tenue à St-Georges, dimanche dernier, à 2 heures de l'après-midi.

Cette réunion, qui avait lieu à la salle paroissiale, groupait plusieurs centaines de partisans du Crédit Social.

Parmi les décisions importantes qui furent prises au cours de la réunion, on note la tenue d'un referendum dans tout le comté et qui aurait pour but de demander au gouvernement provincial l'application du système créditiste dans le Québec.

La veille, une assemblée semblable avait eu lieu à St-Odilon et dimanche soir le même groupement organisait un ralliement à Lac-Mégantic.

Les dirigeants de l'Union-Des Electeurs de la Province font présentement une tournée dans toutes les parties de la Province pour l'organisation de ce referendum. Cette semaine, ils se rendront dans la région du Lac-St-Jean.

### GAZON AU PARC BEL-AIR

Plusieurs hommes et camions ont mis leurs efforts au milieu de la semaine dernière pour procéder à l'ensemencement du gazon au parc. Après le labour, on sema environ 500 livres de graines sur tout le terrain à l'exception naturellement des allées.

En raison de ce travail important on prie tout le monde de ne plus passer sur le terrain du parc à l'avenir pour permettre à cette semence de bien germer. Il est dans l'intérêt de tous de prendre bien soin de ce parc qui est déjà et qui sera davantage dans l'avenir une acquisition splendide pour St-Georges.

On est aussi en frais de poser le système de tuyaux qui alimentera la piscine et les jets d'eau dès l'été prochain. De même la pose des poteaux pour la lumière électrique sera complétée incessamment. Ces diverses dépenses sont assumées gracieusement par une des plus importantes maisons d'affaires de Ville St-Georges Ouest.

### GRANDE DEMONSTRATION ETUDIANTE

"La fête du Retour" connu cette année à St-Georges un succès sans précédent. En effet, jeudi le 11 septembre, les étudiants du Convent et de l'Institut familial se rendaient au parc Bel-Air pour un joyeux souper en commun suivi d'une magnifique soirée champêtre.

Mlle Cécile Quirion, élève de l'Institut familial fit honneur à son rôle d'animatrice. Elle donna d'abord quelques recommandations pour assurer le plein succès de la fête et présenta ensuite Mlle Constance Rodrigue, élève de 12e année, qui lut le mot de bienvenue et remercia chaleureusement les autorités du Convent qui avaient permis l'organisation de la fête. Puis, il y eut chants, rondes et mimes jusqu'au souper. A six heures, toutes goûtaient le bonheur de rompre dans l'amitié et la joie débordante le pain de la fraternité. Après le souper, main dans la ( suite à la page 4 )

### EN LIBERTE PROVISOIRE

Deux jeunes prévenus de Ste-Marie devront comparaître le 22 septembre, devant M. le juge Alphonse Garon, de la cour des sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir assailli M. Léo Groseau, de St-Jules, et d'avoir détérioré son automobile. En attendant, ayant répondu aux exigences de la cour, ils ont recouvré provisoirement leur liberté.

### VOLEUR ARRETE

Un jeune homme de St-Victor, recherché depuis quelque temps pour le vol d'une vache, propriété de M. Joseph Rodrigue, de St-Victor, a été appréhendé, ces jours derniers, et conduit à la prison de St-Joseph. Il comparaitra devant M. le juge Léonce Cliche, de la cour de magistrat.

**Edition spéciale**

A l'occasion de l'Exposition Commerciale du Jeune Commerce, LE PROGRES publiera un numéro spécial jeudi prochain le 25 septembre.

Cette édition sera tirée à 5,000 exemplaires et distribuée dans toutes les localités de la région.

HEBDOMADAIRE FONDE EN 1944



Propriétaires

Vincent RODRIGUE  
Roger BOLDUC

Imprimeur

Gérard Poulin St-Joseph-de-Beauce

REDACTION ET ADMINISTRATION

1ère Avenue VILLE de ST-GEORGES, Cté de BEAUCE, P.Q. Tél. 681

Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT :

AU CANADA : 6 mois \$1.25  
1 an \$2.00  
EN DEHORS : 1 an \$2.50

LE PROGRES, St-Georges, mercredi, 17 sept., 1952

## VOYAGE A ROME

Le Progrès de St-Georges" a le plaisir de vous présenter le récit d'un voyage à Rome dû à la plume du Rév. Père J.-A. Veilleux, O.M.I. Le Père Veilleux étant un de nos concitoyens, on lira avec intérêt ses commentaires et impressions.

(suite)

A ROME

L'Hôtel San Christophoro : Quand nous mîmes pied à la gare magistrale, nouvellement bâtie, minuit sonnait et le vendredi saint 1950 n'était plus. Le groupe arpente la gare, en silence, figé qu'il est par le mystère d'une première nuit à Rome et par la lassitude d'un long voyage. Cinq autocars nous attendent, et nous voilà vite installés. Le cortège se met en marche au milieu de la nuit par la Via Cavour, salue Ste-Marie-Majeure, continue jusqu'à Via Del Fori Imperiali, côtoie le monument de Victor Emmanuel, puis file en direction du Tibre qu'il franchit non loin du Vatican, pour monter par la Via Aurelia, jusqu'à la sortie de la ville, et nous laisse à l'Hôtel San Christophoro, un immense hôtel tout fraîchement construit pour aménager les pèlerins de l'Année sainte. Vers 2 heures, nous nous étendons enfin sur un bon lit paisible, et malgré une lourde humidité qui n'était pas de nature à soulager les nombreux rhumes

pris en route, nous nous laissons aller à un profond sommeil.

Le samedi saint du 8 avril 1950

Le sommeil en fut-il un vraiment ? Je n'oserais l'affirmer. Toujours est-il qu'à 6 heures nous étions sur pied, tout autour des autocars. Rome, Rome hantait nos esprits et nos coeurs : nous voulions partir coûte que coûte, cette fois à la clarté d'un soleil flamboyant. Et puis le moment si longuement attendu est venu de voir le Pape : ce samedi saint au matin, nous avions l'audience publique du Saint-Père à la Basilique St-Pierre. C'est le point culminant du jour et du voyage. Vite, confortablement assis dans nos autocars, nous filons à travers Rome vers la Basilique St-Pierre.

La place St-Pierre : "En arrivant en face de la Basilique vaticane, on éprouve un profond sentiment d'admiration et de dévotion, et, tout en se réjouissant à la vue d'une si vaste beauté, on pense à la grandeur de la religion

Madeline Caron parle de :

### Froid en été

IL N'EST pas question de calomnier notre cher climat, encore moins d'en médire. C'est seulement que la congélation domestique des aliments prend de plus en plus d'importance et celles qui s'y adonnent en vantent à la fois la commodité l'année durant et la facilité d'opération au temps et malgré les chaleurs de la saison des récoltes.

La mise en conserve, c'est beau, mais avouons qu'elle comporte bien des aléas pour l'amateur. Dans le grand et le petit commerce c'est différent, mais pour la ménagère mettre fruits et légumes en conserve c'était une corvée pas très pas surante et qui surtout arrivait au mauvais moment. Chauffer au point de stérilisation quand il fait chaud, mon Dieu! ça n'a rien d'invitant. Par contre, la seule idée de congeler quelque chose semble changer le problème complètement.

Blanchir ce qu'il faut blanchir n'a rien pour rebuter et l'idée de tous les petits paquets à préparer n'est pas pour faire peur non plus. C'est plutôt un jeu et un jeu auquel toute la maisonnée prend goût très vite.

Surtout qu'on ne vienne pas objecter que c'est encore préparer, dénaturer les produits alimentaires! Le produit naturel vaut mieux, c'est entendu, mais les légumes ne valent rien du tout et c'est seulement en conservant les aliments d'une façon artificielle jusqu'à un certain point, que notre continent est préservé depuis longtemps de la faim. Les communications y aident c'est sûr, mais demandez à une chinoise du sud, par exemple, ce qu'on mange dans son pays? Ils ont plus d'une récolte et mangent chaque chose en son temps. Ça semble parfait à première vue et puis on se demande: "Où! mais..."

Mais si la récolte manque? Mais ce serait bon, ceci ou cela, un peu plus tard! Mais... Ça ne se raconte pas. Il faut le sentir en écoutant comment, même une personne ayant connu le confort chez elle, se sert volontiers de notre confort à nous!

Nous sommes loin des congélateurs? Pas du tout. Ce serait là, s'il faut en croire les ménagères qui s'en servent depuis un certain temps, le meilleur moyen de conserver pour la saison vide, et la récolte, et le surplus de la récolte.

C'est sans douleur! assurent-elles.

Il en est même qui se convertissent tout à coup au jardinage avec l'idée clairement exprimée de remplir à débord, avec fruits et légumes de leur jardin, les plus grands coffres qu'elles pourront trouver...

Si l'idée vous enchante, causez donc avec une de ces converties.

L'expérience des autres est précieuse et vaut plus que tous les sermons, ménagers ou autres. Mais ne tardez pas, puisque c'est en été qu'il faut de toute façon penser au froid!



TOUS DROITS RÉSERVÉS.

chrétienne, bâtie sur le solide rocher de Pierre. Quelle somme d'histoire religieuse, politique, sociale, artistique, a eu son centre et sa vie sur cette terre sacrée! La plus belle place du monde devant la plus grande basilique de la chrétienté; ainsi peut-on appeler le merveilleux panorama architectural qui paraît aux yeux des pèlerins s'acheminant vers le sépulchre de Pierre.

De la place St-Pierre on voit au premier plan, les quadruples rangées formées par 284 colonnes 38 piliers, chef-d'oeuvre de Gian Lorenzo Bernini. Au centre de la place, l'obélisque égyptien transporté à Rome par l'Empereur Auguste et ensuite placé là par le Pape Sixte V. Entre ce monolithe et ces imposantes colonnades, deux puissants jet d'eau ornent la place; ces fontaines doivent leur création à Maderno. Au pied des degrés qui conduisent à la Basilique, se dressent les statues colossales de saint Pierre et de saint Paul, élevées par Pie IX. Cette place Saint-Pierre, l'entrée du temple suprême de la chrétienté, incomparable par sa grandeur à la fois simple et suggestive, dessine une forme elliptique par les deux gigantesques bras de son portique dorique, réalisé sous Alexandre VII.

(à suivre)

### VISITE PAROISSIALE

On a commencé cette semaine la visite paroissiale dans la paroisse de St-Georges, M. le curé E. Beaulieu et MM. les vicaires se rendront d'ici quelques semaines dans tous les foyers de la paroisse.

Ils en profiteront pour percevoir la dime annuelle. On procédera également à la quête de l'Enfant-Jésus.

### CHRONIQUE paroissiale

PAROISSE DE L'ASSOMPTION

Le dimanche : Messes à 6 1/2 h., 8 h., 9 1/2 h., 11 h.  
Sur semaine : Messes à 6 1/2 - 7 1/4 - 8 h.  
Confessions : Samedi : 3 h. et 7 h. 30 p.m.  
Veille des premiers vendredis  
Tous les matins.  
Heures de bureau : 10 à 12 h. et 3 à 5 h.

PAROISSE ST-GEORGES

Le dimanche : Messes à 6 h. - 8 h. et 10 h.  
Sur semaine : Messes à 6 h. - 6.45 - 7.30 h.  
Confessions : Le samedi à 3 h. et 7 h. p.m.  
Veille des premiers vendredis  
Tous les matins.  
Heures de bureau : 10 à 12 h. et 2 à 5 h.

### Radio-Canada prépare une grande saison musicale

La prochaine saison musicale au réseau Français de Radio-Canada s'annonce particulièrement brillante. Le mois d'octobre marquera le retour de plusieurs émissions d'importance dont nous signalerons ici les principales.

Les grandes auditions symphoniques du mardi, à 8 h. 30 du soir, reprendront dès le 14 octobre. Cette année encore, les orchestres symphoniques de Montréal et de Toronto se feront entendre alternativement, le premier de l'Auditorium du Plateau et le second, de Massey Hall. Otto Klemperer, dont on n'a pas oublié les remarquables interprétations de Beethoven et de Brahms, dirigera les cinq premiers concerts de Montréal à compter du 14 octobre et le premier concert de Toronto, le 21 du même mois. Il présentera deux solistes, le pianiste autrichien Friedrich Gulda et le violoniste Zino Francescatti.

Au pupitre de l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, on verra successivement Désiré Defauw, Josef Krips, Victor de Sabata et Artur Dodzinski. Les solistes seront Arthur Le Blanc, William Kapell et Rudolf Firkušny.

La majorité des concerts de l'Orchestre Symphonique seront



dirigés par Sir Ernest MacMillan. Toutefois, Otto Klemperer ouvrira la saison et on entendra aussi Paul Scherman et Sir Bernard Heinze. Parmi les solistes, on remarque le pianiste Witold Malcutzynski, la violoncelliste Zara Nelsova ainsi que Jennie Tourel, Eugène Istomin, Isaac Stern, Ellen Ballon et Rudolf Serkin.

Dans le domaine de la musique d'orchestre le réseau Français transmettra une série de concerts hebdomadaires par l'Orchestre Symphonique de Radio-Canada. Ces concerts de 45 minutes de Toronto tous les lundis, à 10 h. 15 du soir, et présenteront des chefs et des solistes de marque. Cette série débutera le 27 octobre. Le but de ces programmes sera de faire connaître des oeuvres peu souvent jouées et de donner l'occasion aux jeunes artistes canadiens de se faire entendre avec un orchestre.

La série des Petites Symphonies se poursuivra le dimanche soir, à 10 h. 30, sous la direction de Roland Leduc qui puisera à nouveau dans le vaste répertoire des oeuvres classiques, romantiques et contemporaines.

La saison lyrique au réseau Français sera également exceptionnelle. Le Théâtre lyrique Molson, qui présente les plus belles pages d'opéras connus, reviendra sur les ondes le lundi 13 octobre, à 9 heures du soir. Raoul

### PETITES ANNONCES

MAISON A LOUER, Libre le 1er octobre. S'adresser à: M. MARCEL THIBAudeau, tél.: 193, St-Georges-Ouest.

ATTENTION: Aubaine pour commerçants, camionneurs ou cultivateurs. Camion avec pompe en très bon ordre, à vendre; aucun offre raisonnable ne sera refusé. Avertis, un pick-up. S'adresser au PROGRES de ST-GEORGES ou à tél.: 238, Ville St-Georges, Beauce.

DESIRE ACHETER collection (complète ou incomplète) des romans de Jules Verne. S'adresser à LE PROGRES, Ville St-Georges, tél.: 681; le soir tél.: 471-W.

A VENDRE: Terrain 54 x 115 profond avec hangar de 26 x 26. Situé No 140, 19ième rue, voisin Epicierie St-Charles, St-Georges-Est. S'adresser à: EUGENE GAGNON, R.R. No 3, Ste-Marie, Beauce.

AVIS: L'ancien poste de coupons de Mme Léopold Poulin, est démantelé chez Mme HERVE POULIN, rue St-Henri (près du Foyer), Galbar, Ticatine, Bangaline, nylon pour uniforme, lainage, flanelle, etc. etc. Souliers et bottines pour enfants, 3 à 13. MME HERVE POULIN, tél.: 603-W, St-Georges, 10-17 sept.

A LOUER: Bureau à louer au No 278, 2ième Avenue, grandeur 12 x 18. S'adresser à Mlle MARIETTE SEVIGNY, St-Georges-Est.

A VENDRE: Poêle électrique et à bois, combiné, de marque Bélanger, aussi waterfront. Seulement quelques mois de service. S'adresser à: M. MAURICE CLICHE, tél.: 431, B.P. 245, St-Georges de Beauce.

A VENDRE: Bel emplacement sur la rue de l'hôpital, grandeur 66 x 80. S'adresser à: HENRI VEILLEUX (nettoyeur) Ville St-Georges-Ouest, tél.: 625-w.

COURS DIVERS: Cours d'anglais cours de sténo et dactylo, cours de piano (classique et populaire). Prière de s'adresser à Mme ALBERT FILLION, apt 2, St-Guillaume, St-Georges-Ouest.

## CONCOURS DE PEINTURAGE

Le concours de peinture organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes est toujours ouvert à tous les citoyens de l'Est et de l'Ouest. Chaque personne qui a fait ou fera des travaux de peinture extérieur peut s'inscrire en se servant du coupon ci-dessous. Il ne faudrait pas oublier que cette simple inscription peut vous valoir un prix parmi les \$50.00 que distribuera la Chambre à cet effet. On sait par ailleurs que nos deux Conseils de Ville collaborent étroitement avec le Jeune Commerce dans ce concours.

### LE PROGRES Saint-Georges

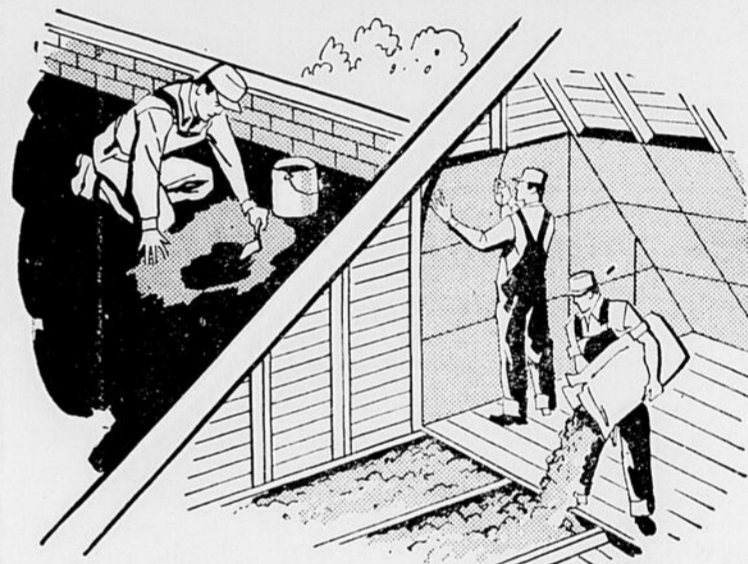
Veillez m'inscrire comme candidat au CONCOURS DE PEINTURAGE organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes.

Nom .....

Adresse .....

Jobin sera la vedette de la première émission. Au cours de la saison, d'éminents artistes internationaux seront invités à l'occasion pour paraître aux côtés des meilleurs chanteurs canadiens. La plupart des engagements ne sont pas encore complétés mais il est possible d'annoncer dès maintenant que l'émission du 10 novembre, le Faust de Gounod, mettra en vedette la célèbre basse italienne Nicola Rossi-Lemeni, dans le rôle de Méphisto. Ce dernier, membre de la Scala de Milan, a été comparé à Chaliapien par la critique américaine et européenne. Jean Deslauriers sera de nouveau au pupitre de l'orchestre et des chœurs.

## Faites votre isolation d'hiver dès maintenant...



### avec des matériaux de réparation et d'isolation Bisco

Les endroits abîmés de votre toiture et de vos murs peuvent causer de graves dommages à votre maison lorsque la neige et la glace s'y mettront.

Mais vous pouvez déjouer les tours du bonhomme Hiver au moyen de quelques légères réparations... si vous vous mettez de suite à l'oeuvre! Les enduits à calfeutrer de Bisco, les matériaux pour toitures et pour murs exposés sont les matériaux tout désignés pour des réparations rapides, efficaces à une habitation.

La laine à calfeutrer Fleece Line — un autre des produits Bisco ajoutera un confort nouveau à votre demeure. La Fleece Line (laine à calfeutrer) sera remboursée en quelques années seulement par l'économie de 35% que vous réaliserez sur votre chauffage.

VOYEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE REPRESENTANT BISCO. 92-10P

BISHOP ASPHALT PAPERS LTD. Usines à PORTNEUF STATION, QUÉ., TORONTO et LONDON, ONT. Dépôts et succursales à: QUÉBEC, QUÉ. • MONTRÉAL, QUÉ. • TORONTO, ONT.

GIGUERE & FILS ENRG.

ferronerie

Tél. 475

VILLE ST-GEORGES-EST, BEAUCE

C'EST CLAIR!



'CLIMATISÉE' est la meilleure

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

DCR:BP



En vente chez nos distributeurs.



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec.

## Les registres de l'Assomption

### BAPTEMES

Le 3 août : Marie, Yvette, Louise, enfant de Pierre Poulin et de Léontine Ratté. Parrain et marraine, M. et Mme Yvan Veilleux.

Le 3 : Joseph, Alfred, Edward, enfant de Joseph P. Redmond et Cécile Loubier. Parrain et marraine, John Redmond et Claudette Roy.

Le 6 : Joseph, Gaston, Martin, enfant de Odina Poulin et Isabelle Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Poulin.

Le 8 : Joseph, Patrick, Robert, enfant de Joseph Rodrigue et Eva Boutin. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Poulin.

Le 10 : Joseph, Francis, Michel, enfant de Ernest Gilbert et Marguerite Rancourt. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Rancourt.

Le 13 : Joseph Laurent Emery, enfant de Alfred Morin et Florence Lessard. Parrain et mar-

raine, Emery Lessard et Rose-Armande Morin.

Le 15 : Joseph, Raymond, Michel, enfant de Clermont Turcotte et Germaine Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Paquet.

Le 17 : Marie, France, Andrée, enfant de Henri Fortin et Adrienne Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Labbé.

Le 17 : Joseph, Léo, Fernand, Denis, enfant de Fernand Drouin et Eliana Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Chamberland.

Le 20 : Marie, Lucie, Julie, enfant de Jules Gagnon et Luminia Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Poulin.

Le 21 : Joseph, Bernard, André, enfant de Henri-Jacques Veilleux et Françoise Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Veilleux.

Le 24 : Marie, Monique, Suzanne, enfant de Euchariste Brousseau et Jacqueline Roy. Parrain et marraine, Ernest Roy et Yvonne Martel.

Le 24 : Marie, Brigitte, Louise, enfant de Patrick Cliche et Jacqueline Lescault. Parrain et marraine, Elie Lescault et Juliette Racine.

Le 30 : Marie, Alice, Jacqueline, Louise, enfant de Maurice

Morin et Germaine Berrier. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Rodrigue.

Le 31 : Marie, Gabrielle, France, Ginette, enfant de Lionel Nadeau et Rita Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Thibaut.

Le 2 septembre : Joseph, Louis, Robert, enfant de Josaphat Paquet, et Irène Marcoux. Parrain et marraine, Louisa Marcoux et Aline Labbé.

Le 5 : Joseph, Richard, enfant de Magella Beaudoin et Simone Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Therrien.

Le 5 : Joseph, Jacques, enfant de Magella Beaudoin et Simone Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Morissette.

Le 7 : Marie, Doris, Desneiges, enfant de Rolland Drouin et Hélène Quirion. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Drouin.

Le 7 : Joseph, Richard, Mario, enfant de Léopold Poulin et Edna Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Réginald Poulin.

Le 7 : Joseph, Pierre, Simon, enfant de Henri Lacroix et Juliette Thibaut. Parrain et marraine : Georges Lacroix et Jacqueline Lacroix.

Le 8 : Joseph, Yvan, Robert, enfant de Valère Loubier et Rita Paquet. Parrain et marraine, Hector Loubier et Eveline Dulac.

Le 11 : Joseph, Normand, enfant de Florian Drouin et Aline Boly. Parrain et marraine, Normand Boly et Hélène Boly.

Le 14 : Marie, Harriet, Lynda, enfant de Randall Pozer et Julie Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Veilleux.

Le 14 : Marguerite, Ann, Myrna, enfant de Randall Pozer et Julie Veilleux. Parrain et marraine, M. Lucien Nadeau et dame Clarisse Veilleux.

Le 14 : Joseph, Yvon, Louison, enfant de Ls-Philippe Poulin et Germaine Poulin. Parrain et marraine, Aurélien Poulin et Rose-Hélène Giroux.

Le 14 : Joseph, Raymond, Luc, enfant de Edgar Rancourt et Fernande Turcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Ls-Philippe Turcotte.

### MARIAGES

Le 4 août : M. Alexandre Gagné, de St-Isidore, à Mlle Lucienne Bélanger-Gilbert.

Le 9 : M. Georges Pomerleau à Mlle Hélène Roy.

Le 9 : M. Jean-Luc Caron, de Sherbrooke, à Mlle Clairette Houle.

Le 9 : M. J.-Gérard Laverdière, de Berlin, N.-H., à Mlle Lorraine Vaillancourt.

Le 11 : M. Bertrand Lessard à Mlle Colette Paquet.

Le 14 : M. Rosaire Boucher, de St-Philibert, à Mlle Carmelle Poulin.

Le 16 : M. Renaud Morissette à Mlle Pauline Rhéaume.

Le 16 : M. Roland Paré, de St-Jean de la Lande, à Mlle Solange Lessard.

Le 30 : M. Henri Poirier, de Beauceville, à Mlle Ghislaine Brochu.

Le 30 : M. Donald Poulin à Mlle Yolande Drouin.

Le 6 septembre : M. Robert Pineault à Mlle Gaétane Boucher.

Le 13 : M. Louis Rodrigue à Mlle Rose-Hélène Gilbert, de N.-Dame de la Guadeloupe.

### SEPULTURES

Mme Henry Lessard (Georgianna Lessard) décédée le 6 et inhumé le 9 août, à l'âge de 54 ans et 7 mois.

M. Edouard Avoine, décédé à Parent le 22 août et inhumé le 26 à l'âge de 39 ans.

### Jumeaux et jumelles

Un grand honneur vient de jaillir sur la famille de M. Randall Pozer, jeune chef de police de Ville St-Georges. Marié depuis à peine un an à Dame Julie Veilleux, M. Pozer est l'heureux papa de deux jumeaux depuis le 9 septembre dernier.

Il ne s'agit pas de jumelles ordinaires puisque chacune d'elles pesait sept livres. La maman et les fillettes se portent bien de même que le père!

Les baptêmes eurent lieu en l'église de l'Assomption, le dimanche 14 septembre. Les deux enfants de M. et Mme Pozer porteront les noms de Lynda et Myrna. La première eut pour parrain et marraine M. et Mme Clément Veilleux; la seconde fut représentée sur les fonds baptismaux par M. Lucien Nadeau et Mme Clarisse Veilleux.

Précédemment, le 4 septembre deux jumeaux étaient nés à M. et Mme Magella Beaudoin, née Simone Richard, également de la paroisse de l'Assomption. Les enfants furent baptisés le 5 sous les prénoms de Richard et Jacques. Les parrains et marraines furent M. et Mme Albert Therrien et M. et Mme Hector Morissette.

Nos plus sincères félicitations aux heureux parents.

Jobin fut d'abord nommé vicaire dans cette paroisse, puis quand la maladie vint paralyser le travail de M. Bernier alors curé, M. le vicaire dû accomplir seul la besogne: visite de la paroisse, visites des malades et des écoles. M. le vicaire trouva même le temps de s'occuper très activement de la jeunesse en fondant une oeuvre des terrains de jeux, et en participant aux sports des jeunes.

De son côté M. le curé G. Roy nous fit connaître quelques traits de cette âme sacerdotale. Il rappela l'élan donné à nos cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, l'empressement à recevoir à toutes heures du jour et même de la nuit tous ceux qui requéraient un service ou qui venaient le chercher pour consoler leurs malades. M. Roy fit remarquer que M. Jobin ne fut pas seulement le prêtre dévoué, mais le compagnon jovial avec qui il fait bon vivre.

M. l'abbé Jobin visiblement ému remercia les organisateurs de cette veillée surprise et ne voulut pas dire adieu à ses chers paroissiens, mais au revoir.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

Jobin fut d'abord nommé vicaire dans cette paroisse, puis quand la maladie vint paralyser le travail de M. Bernier alors curé, M. le vicaire dû accomplir seul la besogne: visite de la paroisse, visites des malades et des écoles. M. le vicaire trouva même le temps de s'occuper très activement de la jeunesse en fondant une oeuvre des terrains de jeux, et en participant aux sports des jeunes.

De son côté M. le curé G. Roy nous fit connaître quelques traits de cette âme sacerdotale. Il rappela l'élan donné à nos cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, l'empressement à recevoir à toutes heures du jour et même de la nuit tous ceux qui requéraient un service ou qui venaient le chercher pour consoler leurs malades. M. Roy fit remarquer que M. Jobin ne fut pas seulement le prêtre dévoué, mais le compagnon jovial avec qui il fait bon vivre.

M. l'abbé Jobin visiblement ému remercia les organisateurs de cette veillée surprise et ne voulut pas dire adieu à ses chers paroissiens, mais au revoir.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

### LES PREVOYANTS DU CANADA

sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.

**Vincent Rodrigue**

représentant  
Rés.: 26ème Rue Tél. 47-w Bureau: 1ère Avenue Tél. 49

### PHARMACIE ST-GEORGES Enrg.

Benoit Morin, P. Ph., L. Ph.  
PHARMACIEN CHIMISTE LICENCIÉ

1ère Avenue, St-Georges Est  
(en face du Pont)

OUVERT TOUTS LES SOIRS  
Spécialité : Prescriptions

Représentant exclusif des produits de beauté:  
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

Tél. 66 Résidence 527-W

Représentant exclusif des produits de beauté:  
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

Représentant exclusif des produits de beauté:  
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

### ACTIVITES DE L'UNITE SANITAIRE

SEMAINE DU 21 SEPTEMBRE

LUNDI le 22

Les infirmières feront la vaccination par le BCG des nouveaux-nés aux hôpitaux et à domicile.

MARDI le 23

ST-MARTIN: De 10 h. à 10 h. 30, au Centre paroissial, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

MERCREDI le 24

ST-THEOPHILE: De 10 h. à 10 h. 30, au sous-basement de l'église, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

ST-JOSEPH: De 2 h. à 3 h., à la salle du Palais de Justice, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

ST-MARTIN: Clinique dentaire par le Dr L.-P. Pelchat, D. H.

JEUDI le 25

BEAUCVILLE: De 2 h. à 4 h., au bureau de l'Unité sanitaire, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

VENDREDI le 26

Epidémiologie.  
Dr F. GUIMONT, D.P.H.  
Médecin hygiéniste

Départ de M. l'abbé ...

(suite de la 1ère page)

Jobin fut d'abord nommé vicaire dans cette paroisse, puis quand la maladie vint paralyser le travail de M. Bernier alors curé, M. le vicaire dû accomplir seul la besogne: visite de la paroisse, visites des malades et des écoles. M. le vicaire trouva même le temps de s'occuper très activement de la jeunesse en fondant une oeuvre des terrains de jeux, et en participant aux sports des jeunes.

De son côté M. le curé G. Roy nous fit connaître quelques traits de cette âme sacerdotale. Il rappela l'élan donné à nos cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, l'empressement à recevoir à toutes heures du jour et même de la nuit tous ceux qui requéraient un service ou qui venaient le chercher pour consoler leurs malades. M. Roy fit remarquer que M. Jobin ne fut pas seulement le prêtre dévoué, mais le compagnon jovial avec qui il fait bon vivre.

M. l'abbé Jobin visiblement ému remercia les organisateurs de cette veillée surprise et ne voulut pas dire adieu à ses chers paroissiens, mais au revoir.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

Chacun tint à le saluer une dernière fois en l'invitant à revenir souvent parmi nous.

Que M. l'abbé Jobin veuille bien accepter nos meilleurs vœux d'un plein succès dans son travail apostolique au milieu de ses nouveaux paroissiens de Loretteville.

### LES PREVOYANTS DU CANADA

sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.

**Vincent Rodrigue**

représentant  
Rés.: 26ème Rue Tél. 47-w Bureau: 1ère Avenue Tél. 49

### PHARMACIE ST-GEORGES Enrg.

Benoit Morin, P. Ph., L. Ph.  
PHARMACIEN CHIMISTE LICENCIÉ

1ère Avenue, St-Georges Est  
(en face du Pont)

OUVERT TOUTS LES SOIRS  
Spécialité : Prescriptions

Représentant exclusif des produits de beauté:  
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

Tél. 66 Résidence 527-W

Représentant exclusif des produits de beauté:  
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

Représentant exclusif des produits de beauté:  
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

**Dr L. P. PELCHAT**  
Chirurgien-Dentiste  
Edifice Veilleux. Tél. : 351  
1ère Ave. St-Georges-Est

**Dr L.-P. GAGNON**  
Chirurgien-Dentiste  
1ère Ave — Tél. 278  
VILLE ST-GEORGES

**JULES DEBLOIS, B. S. A., I. F.**  
Arpenteur Géomètre  
Bornage, Lotissement, Cadastre, etc.  
certificat de localisation  
Bureau "Kennebec Construction Cie Ltée", Tél. 402  
Rés.: 22ème Rue Rés.: Tél. 297  
VILLE SAINT-GEORGES-EST

**GREGOIRE POULIN**  
Licencié en droit  
Comptable public enregistré  
Tél. 353  
ST-GEORGES-EST 1ère Ave

**PAUL-E. BAILLARGEON**  
AVOCAT  
VILLE SAINT-GEORGES, Beauce

**DOCTEUR J. M. CHAMBERLAND**  
médecine générale  
BUREAU: 10 h. à midi, 2 à 5 h., 7½ à 9 h. p.m. tous les jours  
TEL. 670  
1ère AVE EST  
Edifice Central

**DR VICTOR CLOUTIER**  
Coeur, Poumons, Foie, Intestins, Estomac, Pression artérielle  
Le soir sur rendez-vous. — Aucun cas de maternité.  
1ère Ave  
ST-GEORGES-EST

**DOCTEUR H.-G. HEBERT, B.S.C.**  
Médecin Vétérinaire  
Tél. 123  
352, 1ère Avenue  
VILLE ST-GEORGES

**HUBERT GENDREAU, O. D.**  
Optométriste — Spécialiste pour la vue.  
— Verres ajustés —  
Bureau: 9 à 12 a.m. — 1.30 à 6 p.m. — Le soir sur appointment  
Edifice Nicolas Tawel, 2ème plancher.  
322 — 1ère Avenue — Tél. 320 — Ville de St-Georges

**GEORGES-E. THIBAudeau**  
M. R. A. I. C.  
ARCHITECTE  
Tél. 508  
ST-GEORGES DE BEAUCE

**LOUIS-ROBERT RUEL, I.S.C. C.A.**  
Comptable Agréé  
Syndic Licencié  
Tél. 559  
1ère Avenue  
ST-GEORGES, Bce

**DOCTEUR RODOLPHE MAHEUX**  
MEDECIN OMNI PRATICIEN  
RAYONS X, ELECTRICITE MEDICALE,  
CAS DE MATERNITE, ENDOCRINOLOGIE,  
PETITE CHIRURGIE, TRAITEMENTS AMBULATOIRES.  
Ville St-Georges Est, — Près du pont — Tél. 61

Victor RODRIGUE, prop. BUREAU: 1ère AVE  
Courtier d'Assurance, Agréé Téléphone: 49  
Résidence: 279

**Crépeau & Rodrigue**  
Enr.  
ASSURANCES GENERALES  
C. P. 10 ST-GEORGES-EST, Bce P. Qué.

## Dans nos Théâtres

**Royal**  
Jeudi, vendredi,  
18-19 septembre  
**La Belle que voilà**  
avec Michèle Morgan et  
Henri Vidal  
aussi  
**Une jeune Fille  
savait**  
avec François Perrier et  
Dany Robin.

Samedi, dimanche  
20-21 septembre  
**Papa, maman et moi**  
avec Donal O'Connor et  
G. de Haven  
aussi  
**Le Bistro du péché**  
avec MacDonald Carey et  
Shel. Winters.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

**THEATRE FRONTENAC**  
St-Gédéon  
Vendredi, samedi  
19-20 septembre  
**Bomba, l'enfant de  
la Jungle**  
avec Johnny Cheffield et  
Peggy Ann Garner

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

**Vimy**  
Samedi, dimanche, lundi  
20-21-22 septembre  
**Deux nigauds chez  
les leurs**  
avec Abbott et Costello.  
aussi  
**La femme qui a  
conquis l'Ouest**  
avec Yvonne de Carlo et  
Charles Coburn.

Samedi, dimanche, jeudi  
23-24-25 septembre  
**Le Ciel peut attendre**  
avec Don Ameche et  
Hene Tierney

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

Jeudi, vendredi  
25-26 septembre  
**La nuit s'achève**  
avec Victor Francen et  
Dudmilla Tchérina.  
aussi  
**Brigade criminelle**  
avec Jean Davy et  
Gilbert Gil.

GENEALOGIE DES FAMILLES DE BEAUCE, DORCHESTER ET FRONTENAC

FAUCHER

Les familles Faucher de notre région portaient autrefois le nom de FOUCHER. Il y a eu pourtant des Faucher authentiques. Ces derniers vivaient à St-Joseph, il y a près de cent ans et descendaient de Léonard Faucher dit St-Maurice, né vers 1646, fils de Barthélemi et de Sybille Briant de la paroisse Saint-Maurice, aux frontières d'Auvergne, diocèse de Limoges.

L'ancêtre de nos FAUCHER se nommait Jean. Fils de Pierre et de feu Jeanne Troplongue, de Cressac en Saintonge, au diocèse de Saintes, il se maria à Québec, le 4 novembre 1659 à Jeanne Mailleteau de Richcourt, âgée de 14 ans, fille de feu Paul et de Marie Gaubert de St-Jean de la Gastine, en Ardenne. Il passa un contrat de mariage devant le notaire Audouart le 14 novembre. Le 11 août 1676, Jeanne Mailleteau se remaria à Montréal à Jean Le Roy, du bourg de Saint-Julien, près de Poitiers.

La famille Faucher (Foucher) fut une des premières à s'installer à Ste-Marie de la Nouvelle-Beauce et de là elle se répandit dans toute notre région: St-Jo-

seph, St-Victor, St-Bernard, St-Elzéar, East-Broughton, St-Evariste, St-Séverin, St-Zacharie, St-Luc, St-Ludger, etc.

Voici la lignée ascendante de quelques-unes d'entre elles:

I—JEAN-THOMAS FAUCHER de Ste-Marie: Au numéro 108, page 198 du Volume IV des Généalogies, nous lisons les noms de Jean-Thomas, Marie-Jeanne, Emilia, Antoinette, Aurora, Germaine, Alphonse et Jean-Paul, tous enfants de J.-Arthur, Jean-Thomas peut établir sa lignée comme suit: 1o—Jean-Thomas, marié en premières nocces, à Ste-Marie, le 26 décembre 1927, à Marguerite Morin et en secondes nocces, le 7 décembre 1946 à Marie-Laure Morin; 2o—J.-Arthur Foucher (No 60) marié à Ste-Marie le 5 août 1901 à Valéda Poulin; 3o—Louis-Jacques Foucher (No 27) marié à St-Elzéar le 29 juillet 1962 à Philomène Savoie; 4o—Gabriel Faucher (No 15) marié à Ste-Marie, le 23 octobre 1927 à Marie-Louise Grenier; 5o—Gabriel Faucher (No 8) marié à Ste-Marie le 25 novembre 1896 à Marie-Jeanne Vachon; 6o—Gabriel Faucher (No 4) marié à Ste-Famille, I. O. le 19 avril 1763 à Marie-Gertrude Pichet; 7o—Gabriel Faucher (No 3) marié à Ste-Famille, I. O. le 7 février 1734 à Marie Gendron; 8o—Gervais Faucher (No 2) marié à Ste-Famille, le 25 avril 1689 à Elisabeth Jalbert et 9o—l'ancêtre, Jean.

II—GERARD FAUCHER de Vallée-Jet: 1o—Gérard (No

117), marié à Vallée-Jonction le 3 juil. 1943 à Antoinette Nadeau; 2o—Hormidas Faucher (No 87) marié à Vallée-Jonction le 20 octobre 1917 à Marie-Blanche Fontaine; 3o—Thomas Faucher (No 52) marié à Ste-Marguerite le 15 janvier 1833; 4o—Thomas Faucher (no 24) marié à Ste-Marie le 29 janvier 1856 à Vitaline Turcotte; 5o—Jacques Faucher (No 14) marié à Ste-Marie le 21 octobre 1823, à Marie Champagne dit Lambert; 6o—Jacques-Ls Faucher (No 8) marié à Ste-Marie le 22 octobre 1793 à Marie Bisson; 7o—Gabriel Faucher (No 4) marié à Ste-Famille, I.O. le 19 avril 1763 à Marie-Gertrude Pichet; 8o—Gervais Faucher (No 2) marié à Ste-Famille, I.O., le 25 avril 1689 à Elisabeth Jalbert et 9o—l'ancêtre, Jean.

III—HILAIRE FAUCHER de St-Samuel: 1o—Hilaire, marié à St-Samuel le 22 juin 1932 à Hélène Audet; 2o—Trefflé Faucher (No 57) marié à St-Ludger le 7 avril 1902 à Marie-Anne Lessard; cette famille compte 14 mariages: Fridoline, Napoléon, Ephrem, Anthime, Valéda, Trefflé, Eugène, Delphis, Marie-Louise, Euphrosie, Albertine, Josaphat, Valentine, Gustave. 3o—Louis-Ephrem Faucher (No 26) marié à St-Joseph le 18 août 1868 à Ombélin Gagné; 4o—Louis Faucher (No 14) marié à St-Joseph le 11 février 1828 à Hélène Bizier; 5o—Jacques-Louis Faucher (No 8) marié à Ste-Marie le 22 octobre 1793 à Marie Bisson; 6o—Gabriel Faucher (No 4) marié à Ste-Famille, I. O. le 19 avril 1763 à Marie-Gertrude Pichet; 7o—Gabriel Faucher (No 3) marié à Ste-Famille, I. O. le 7 février 1734 à Marie Gendron; 8o—Gervais Faucher (No 2) marié à Ste-Famille, le 25 avril 1689 à Elisabeth Jalbert et 9o—l'ancêtre, Jean.

IV—JOSEPH FAUCHER, de St-Zacharie: 1o—Joseph (No 111) marié à St-Zacharie le 21 novembre 1945; 2o—Trefflé Faucher (No 65) marié à St-Zacharie le 22 juin 1915 à Anna Dubois; 3o—Pierre Faucher (No 33) marié à St-Joseph le 4 octobre 1886 à Sara Poulin; 4o—Sem Faucher (No 13) marié à Ste-Marie le 18 novembre 1817 à Marguerite Vachon; 6o—Jean-Baptiste Faucher (No 8) marié à Ste-Marie le 11 janvier 1791 à Marie Barbeau; 7o—Gabriel Faucher (No 4) marié à Ste-Famille le 19 avril 1763 à Marie-Gertrude Pichet; 8o—Gabriel Faucher (No 3) marié à Ste-Famille le 7 février 1734 à Marie Gendron; 9o—Gervais Faucher (No 2) marié à Ste-Famille le 25 avril 1689 à Elisabeth Jalbert; 10o—l'ancêtre, Jean.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres de la famille FAUCHER & FAUCHER, de Ste-Marie, les vendeurs des tracteurs "FERGUSON" pour l'encouragement substantiel qu'ils ont apporté à la réalisation de mon travail. Toutes les personnes intéressées à se procurer l'un des cinq premiers livres parus (ABDELHOY-JACQUES) peuvent s'adresser à l'auteur: Frère Eloi-Gérard, secrétaire de la Société Historique de la Chaudière, Beauceville-Ouest. Prix de l'exemplaire: \$3.00.

RETRAITES FERMEES

à la Maison Notre-Dame du Rosaire Ste-Marie de Beauce

30 sept au 3 octobre, Dames Un Père Mariste  
10 au 13 octobre, Jeunes filles  
14 au 17 octobre, Dames  
R. P. Philéas Roy, O.P.

Prière de s'inscrire d'avance à: SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Sainte-Marie de Beauce.

Ses biens lui sont...

(suite de la première page)

fait de la saisie de ses biens meubles en possession du défendeur;

Considérant que la vente des dits biens meubles devait être faite le 24 juillet 1951 à dix heures de l'avant-midi: sur les représentations du défendeur que le demandeur et sa mère venaient pour régler, l'huissier consentit à attendre mais à 10 h. 30 il procéda à la vente et les biens furent adjugés au plus haut enchérisseur, savoir le défendeur pour la somme de \$875;

Considérant que l'huissier instrumentant n'était pas le mandataire du défendeur;



Considérant qu'il est en preuve qu'il n'y a aucune fraude ou collusion de la part du défendeur avec qui que ce soit;

Considérant que le demandeur a eu tout le temps à sa disposition pour régler ou s'opposer à la vente et qu'il n'en fit rien;

Considérant qu'il s'agit d'une vente judiciaire de meubles sur saisie-exécution légalement faite et le demandeur n'en saurait déclamer la nullité;

Considérant que par les conclusions de son action, le demandeur demande 1—l'annulation de la vente effectuée; et 2—la mise en possession de ses biens sur le remboursement au défendeur de la somme de \$875, prix de l'adjudication que ce dernier a payé;

Considérant comme dit-ci-dessus que le demandeur ne saurait réussir sur le premier moyen invoqué;

Considérant que le second moyen est basé sur le fait que le défendeur aurait, après la vente, consenti de remettre au demandeur les biens meubles sur paiement de la dite somme de \$875;

Considérant que le demandeur et sa mère, le 24 juillet 1951, arrivèrent sur les lieux alors que la vente avait eu lieu;

Considérant que sur les reproches du demandeur, le défendeur dit au demandeur de lui rembourser la somme de \$875 et qu'il pourrait reprendre ses meubles;

Considérant que le défendeur refusa de donner suite à cette entente, il n'est pas clairement prouvé que des offres réelles lui aient été faites;

Considérant que le 27 juillet, par l'entremise du notaire Veilleux, le demandeur fit protester le défendeur d'avoir à respecter son engagement et lui offrait la somme de \$875, et ce protêt était accompagné d'un projet de rétrocession des meubles à la mère du demandeur;

Considérant que le défendeur admet que le notaire lui a offert la dite somme de \$875 mais dit qu'il a refusé de signer car, dit-il, "en signant je transportais tout à madame Pigeon, la mère du demandeur qui aurait pu s'emparer du ménage, et j'avais un bail avec promesse de vente y compris l'ameublement";

Considérant que le défendeur reconnaissait son engagement, mais il refusait de signer l'acte qui était une rétrocession par le défendeur à la mère du demandeur des dits biens meubles;

Considérant que le protêt mentionné bien que la rétrocession serait faite sans préjudice aux clauses du bail passé entre les parties mais, dans le projet que le défendeur n'a pas voulu signer, il n'est aucunement question que les clauses du bail seraient respectées, et le défendeur a eu raison de refuser de signer ce projet;

Considérant cependant que par l'action c'est le demandeur qui, se basant sur l'engagement pris par le défendeur, demande la possession des meubles et qui offre et consigne en Cour pour le défendeur la dite somme de \$875;

Considérant que les termes du bail se trouvent respectés;

Considérant que le défendeur s'est engagé à remettre au demandeur les biens meubles sur remboursement de la somme de \$875 qu'il avait payée lors de l'adjudication qui lui fut faite des dits biens meubles;

Considérant que le défendeur a reconnu cette obligation;

Considérant que bien que l'action et la consignation en Cour soient une mise en demeure légale, le défendeur conteste et refuse de s'y conformer;

Considérant que l'action du demandeur est bien fondée quant à ce moyen;

Pour ces motifs: maintient l'action du demandeur; lui donne acte de la consignation de la somme de \$875 et ordonne au défendeur de remettre au demandeur la possession des biens meubles dont il s'est porté adjudicataire lors de la vente du 24 juillet 1951 sur la remise du montant de la consignation; le tout avec dépens.

Grande démonstration...

(suite de la première page)

main, les étudiantes, tant de l'Institut que du Couvent partagent la même joie, le même jeu et le même désir VIVRE INTENSEMENT CETTE ANNEE SCOLAIRE 1952-53.

Les jeux succèdent aux jeux et le plaisir ne s'émousse pas. Les religieuses viennent même prendre part à quelques rondes, ce qui double le bonheur. A sept heures trente, la fanfare locale, sur l'invitation bienveillante de M. J.-O. Bélaïr, nous donne un concert très apprécié. Poussant plus loin sa générosité et sa délicatesse, M. Bélaïr agrémente même la soirée d'un superbe feu d'artifice. A huit heures quarante-cinq, la pluie disperse les nombreux spectateurs qui avaient envahi le terrain du parc et les alentours. Trop tôt encore est venue Dame la Pluie, car le feu de camp ne put être allumé au regret de toutes. La gent écolière fut tout de même heureuse de montrer à tous que le retour au Couvent ou à l'Institut familial n'a rien de triste ou de morose. Au contraire, un pur bonheur, une joie profonde animent les esprits et les cœurs.

Encore une fois, reconnaissance bien sincère à notre généreux bienfaiteur M. J. O. Bélaïr ainsi qu'aux membres de la fanfare pour leur précieuse collaboration. Longtemps, les étudiantes de l'Institut familial et du Couvent se souviendront de l'heureux retour qui marqua le début de cette année scolaire.

EUNE ETUDIANTE



"Même en voyageant seule..."

Mlle S. N., au retour d'un voyage en Europe, remercie en ces termes sa banque de la façon dont le comptable lui a facilité la question d'argent:

"M. V. s'est donné beaucoup de peine pour me fournir des détails sur les diverses monnaies européennes et sur la façon de procéder, ce qui m'a épargné en grande partie, même en voyageant seule, les retards et les embarras qu'ont dû subir plusieurs voyageurs expérimentés que j'ai rencontrés en route. Cela a beaucoup contribué à mon confort et à mon agrément."

Les banques sont en mesure de préparer les voies aux personnes qui font, au pays ou à l'extérieur, un voyage d'affaires ou d'agrément. Les lettres de crédit, les chèques de voyageur et les diverses autres facilités qu'elles mettent à la disposition du public ne sont d'ailleurs que l'un des moindres services qu'assure chaque jour toute succursale de n'importe quelle banque à charte.

Cette annonce, tirée d'une lettre authentique, est présentée par

LES BANQUES QUI DESSERVENT VOTRE VOISINAGE



"La gaité vint s'asseoir à nos cercles intimes"

(LOUIS FRÉCHETTE)

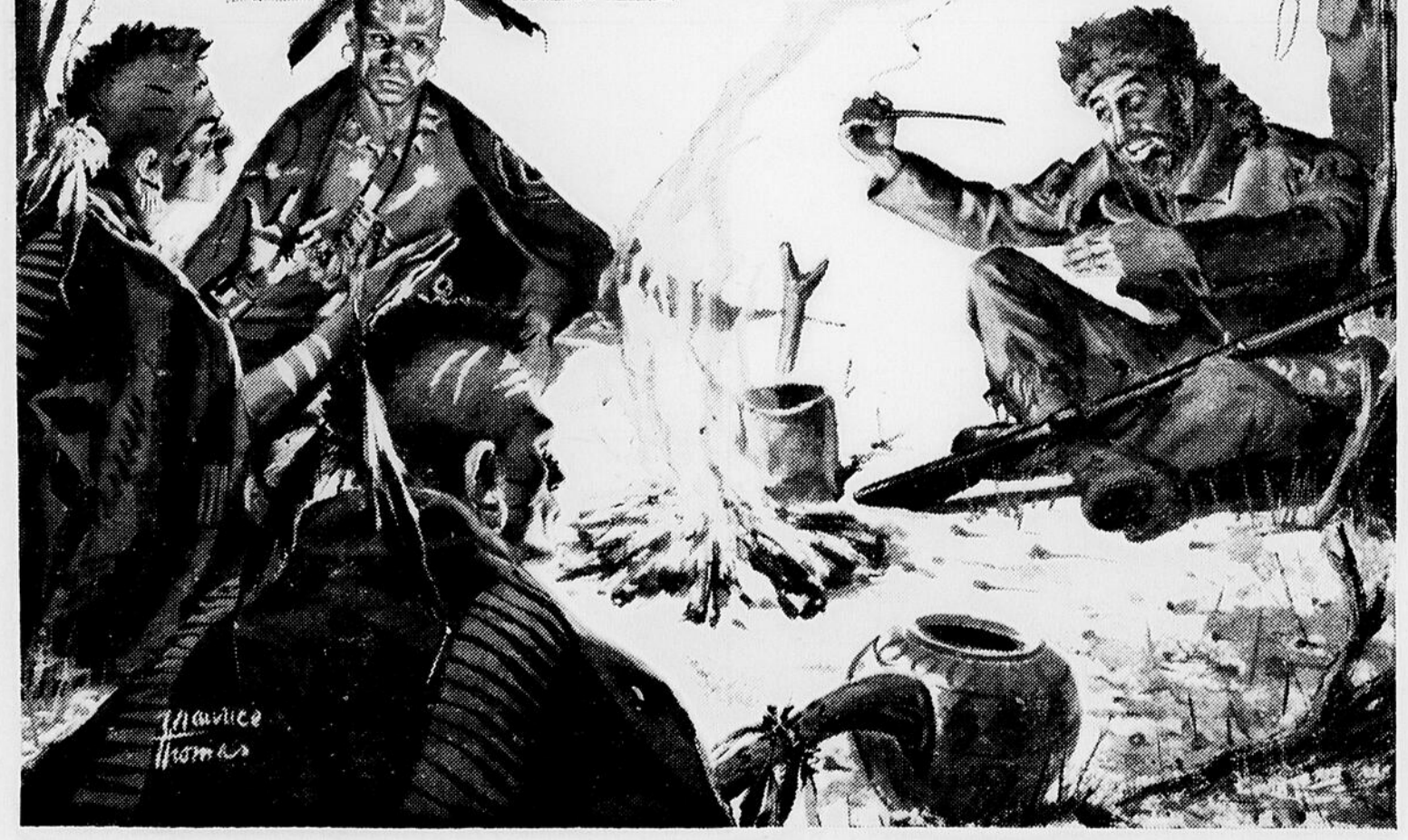
JEAN PÉRÉ, trafiquant, voyageur, explorateur, arriva à Québec en 1660. Huit ans plus tard, au cours d'un voyage d'explorations, il découvrait au Lac Supérieur une mine de cuivre. Il ne cessa pourtant pas de voyager, car en 1684, nous le retrouvons à la Baie d'Hudson. Grand ami des Indiens, Péré recherchait leur compagnie. Il trouvait en eux des aides précieuses et sollicitait leur amitié pour chasser l'ennui et rendre plus agréables ses séjours dans les contrées solitaires.

Dans le C.A.R.C., le nouveau venu trouve une équipe d'agréables compagnons d'armes parmi lesquels il se fera des amis pour la vie. Après les heures de travail ardu, quoi de plus reposant que la détente avec des copains qui ont partagé les mêmes fatigues et les mêmes dangers et qui sont prêts à partager les mêmes joies! Cette bonne humeur, cette franche camaraderie sèment le soleil dans l'existence. Jeunes gens, c'est une bonne vie, utile et profitable, que vous offre le C.A.R.C. Entrez dans la plus belle équipe au monde. Soyez d'aujourd'hui! Optez pour l'aviation.

Corps d'Aviation Royal Canadien



Centres de recrutement du C.A.R.C. 678 rue St-Catherine, Montréal, P.Q. Tel. UNI. 6-7449 Edifice du Capitot, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tel. 2-8527 49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tel. 4-2196. Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'engagement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C. NOM (lettres moulées) ADRESSE VILLE PROVINCE DEGRÉ D'INSTRUCTION ÂGE C.A.F.S. 20058F



## L'assureur entrera en possession de ses déboursés

Par décision de l'honorable juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, M. Fernando Lacasse, agent d'assurance de Ste-Claire de Dorchester, entrera dans ses déboursés, au montant de \$227.92 pour M. Narcisse Tanguay, faisant affaires, à Sainte-Claire, sous la raison sociale "Tanguay Chinchilla Enr."

Le demandeur, agent d'assurance, allègue que dans l'automne 1948 le défendeur est allé le rencontrer pour lui demander s'il pouvait assurer les animaux chinchillas dont il faisait l'élevage sur une ferme à Ste-Claire. Il déclare qu'il a été convenu entre les parties que si le demandeur réussissait à placer l'assurance sur les animaux, le défendeur lui donnerait, en outre, le risque sur les bâtisses mêmes abritant les chinchillas. C'est alors que le demandeur s'est mis en communication avec un courtier d'assurance à Montréal, Jacques Murphy, et, après bien des démarches, il réussit à placer 80% du risque à compter du 1er février 1949. Le demandeur déclare que le défendeur fut dûment informé que ces animaux étaient couverts à 80%, et, à Montréal, au bureau du dit Murphy, courtier en assurances, le défendeur a confirmé l'ordre qu'il lui avait donné concernant l'assurance des animaux chinchillas.

Suivant le demandeur, le défendeur fut mis au courant que le risque ne pouvait pas être couvert par une seule compagnie dans un temps limité, et, après bien des démarches, de la part du demandeur et du dit Murphy, ils ont fini par couvrir le risque à

100% en obtenant de la compagnie d'assurance Lloyd's une police couvrant la balance du risque, et à partir du 1er juin 1949 les dits chinchillas étaient assurés à 100% de la valeur de la cédule. En vue d'obtenir l'assurance des dits animaux, le défendeur a fourni une liste des chinchillas qu'il avait sur sa propriété et le 15 juin 1949, le demandeur a remis au défendeur les polices couvrant l'assurance des chinchillas et celle couvrant les bâtisses assurées contre le feu. Le 21 juillet 1949, le défendeur a retourné toutes les polices qui furent alors annulées. Le demandeur déclare qu'il a lui-même payé les primes sur les dits polices, et qu'en tenant compte des ristournes, après leur annulation, il s'est trouvé à avoir payé pour les dites assurances la somme de \$227.92, et les compagnies d'assurances ont transporté et subrogé le demandeur dans tous leurs droits relativement aux dites primes d'assurances.

Le défendeur plaide qu'il n'y eut entre lui et le demandeur que des pourparlers en vue de faire émettre des polices d'assurances selon un plan acceptable au défendeur, et rien de plus; que le demandeur n'a jamais eu de lui une autorisation ou un mandat pour faire émettre les polices en question; que, de fait, le 15 juin 1949, le demandeur lui a délivré les quatre polices qu'il a examinées, et les trouvant inacceptables les a retournées à Jacques Murphy, courtier en assurances, de Montréal.

En réponse, le demandeur déclare que le défendeur a reconnu

que ses chinchillas étaient assurés ainsi que les bâtisses, et qu'il a offert au demandeur de payer deux primes d'assurances, soit celles des polices Royal Insurance et Western Assurance Co.

Considérant que le demandeur est un agent d'assurances dûment autorisé à agir comme tel;

Considérant que le défendeur, à l'automne de 1948, demeurait à Sorel mais avait une ferme d'élevage de chinchillas à Ste-Claire, et il s'est rendu chez le demandeur afin de savoir s'il pouvait faire assurer les dits chinchillas;

Considérant que le défendeur voulait que les chinchillas fussent assurés à 100% de la valeur et il a déclaré au demandeur que s'il réussissait il lui donnerait, comme récompense, le risque de feu sur les bâtisses mêmes abritant les chinchillas;

Considérant que le demandeur s'est mis en communication avec un courtier en assurance à Montréal, savoir Jacques Murphy, et après bien des démarches, le risque sur les animaux fut placé et accepté dans une proportion de 80% par les compagnies Royal Insurance Co. et Western Assurance Co.;

Considérant qu'à la fin de janvier 1949, les parties s'étaient rendues à Montréal au bureau du dit Murphy où furent expliqués au défendeur les plans concernant l'assurance des chinchillas, et il lui fut dit qu'il n'était pas possible de placer tout le risque dans une même compagnie et que la chose devait se faire par étapes;

Considérant que le défendeur fut mis au courant du fait que ses animaux étaient assurés à raison de 80% de la valeur de la cédule, et le défendeur avait donné au dit Murphy une liste de ses chinchillas avec leur numéro de série et les renseignements nécessaires les concernant, car la prime était basée sur le nombre de chinchillas à chaque mois;

Considérant que le défendeur ne voulut pas prendre livraison des deux polices couvrant le risque pour 80%, disant qu'il attendait que le risque fut entièrement couvert;

Considérant que le défendeur était au courant que le demandeur et le dit Murphy faisaient des démarches pour compléter la balance du risque, chose qui fut faite le 1er juin 1949;

### À VOTRE SANTÉ



Quand l'enfant mérite une correction  
Joignez la fermeté à l'affection  
Tendresse et discipline  
Guerissent humeur gamine.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Considérant que les polices d'assurances ainsi que la police de feu couvrant les bâtisses furent remises au défendeur le 15 juin 1949;

Considérant que le défendeur les retourna le 21 juillet 1949 au dit Murphy, trouvant, dit-il, certaines clauses inacceptables;

Considérant cependant qu'il appert par le témoignage du défendeur qu'une date qui n'est pas déterminée, il a assuré ses animaux avec d'autres compagnies d'assurances;

Considérant qu'il est en preuve que le défendeur avait autorisé le demandeur à assurer les chinchillas;

Considérant que le défendeur savait qu'il n'était pas possible d'investir le risque d'assurance dans une seule compagnie et que la chose devait procéder par étapes;

Considérant qu'en fait le risque fut entièrement couvert le 1er juin 1949, et les polices remises le 15 du même mois au défendeur;

Considérant que les polices émises étaient conformes aux explications qui furent données au défendeur par le demandeur et par le dit Jacques Murphy;

Considérant que le défendeur fut mis en demeure de payer le demandeur qui avait payé les primes d'assurances aux différen-

tes compagnies et dont le risque couvrirait le défendeur à partir du 1er février, à raison de 80% de la valeur, et à 100% à partir du 1er juin;

Considérant que le 21 juillet 1949, le défendeur retourna les polices à Murphy refusant de les accepter;

Considérant que ce refus n'était pas fondé, et il semble à cette Cour que le défendeur par son attitude n'a pas agi de bonne foi;

Considérant que sur réception des polices, le 21 juillet 1949, ces dernières furent annulées; une ristourne fut remise au demandeur qui avait payé les primes en entier et pour les périodes assurées le demandeur a payé la somme de \$227.92;

Considérant que subséquemment le défendeur a offert au demandeur la somme de \$96.00 et lui fournit une liste où il prétend que certains des chinchillas qui auraient été couverts par les polices d'assurances ci-dessus n'étaient pas sur la ferme d'élevage;

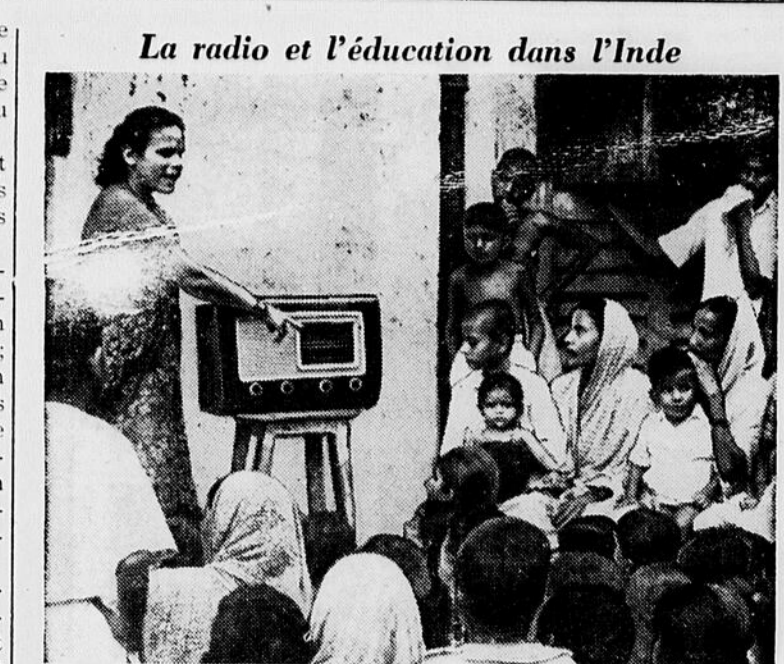
Considérant que le défendeur reconnaissait une fois de plus qu'il savait qu'il était assuré;

Considérant que les compagnies d'assurances ont subrogé le demandeur dans leurs droits relativement aux primes payées par lui;

Considérant que le demandeur est en droit de réclamer du défendeur la dite somme de \$227.92 que le défendeur refuse et néglige de lui payer;

Considérant que l'action du demandeur est bien fondée;

Pour ces motifs: maintient l'action du demandeur; condamne le défendeur à lui payer la somme de \$227.92 avec intérêt depuis le 24 avril 1951 et les dépenses.



La radio et l'éducation dans l'Inde

Des femmes et des enfants prennent part à une discussion après avoir entendu une émission radiodiffusée, à Bombay. Les Bons d'entraide de l'Unesco, qui ont permis à des donateurs de fournir des postes récepteurs, ont rendu possible l'organisation de ces programmes. L'émission de Bombay enseigne la littérature, l'hygiène, le civisme, l'artisanat, ainsi que de nombreux autres aspects de l'éducation sociale. Ci-dessus, une assistante du Comité de l'éducation sociale de Bombay dirige les débats des auditeurs.

de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Question — Un pensionnaire du National Canadien peut-il toucher des prestations d'assurance-chômage?

Réponse — Une personne qui touche une pension a toujours droit aux prestations d'assurance-chômage malgré sa pension, aussi longtemps qu'elle est capable et consentante d'accepter un emploi convenable qu'on pourrait lui offrir.


Question — Mon frère et moi sommes actuellement en chômage. Nous collaborons tous les deux à assurer la subsistance de notre mère qui est veuve. Pouvons-nous tous deux toucher des prestations au taux de personne à charge?

Réponse — Non. Des prestations au taux de personne à charge ne sont payées à un fils que lorsqu'il assure entièrement ou en majeure partie la subsistance de sa mère. Il est évident que vous



Le maire Ernest O. Picard, de St-Hyacinthe, qui a été élu par acclamation président de l'Union des Municipalités de la province de Québec lors du 31e congrès de cette association tenu à Dixville Notch, New-Hampshire.

NETTOYAGE — PRESSAGE — TEINTURE  
ENTREPOSAGE DE FOURRURES



J.A. DACHON & FILS enrg  
TEL. 117  
VILLE ST-GEORGES-BEAUCÉ

### L'Assurance-Chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau

# LA VENTE DE FAILLITE

## DE "DISRAELIE FURNITURE"

### EST TOUJOURS EN COURS AU

# SALON DU MEUBLE ENRG.

**Il nous reste encore de très beaux spéciaux:**

- Sets de chambre
- Sets de salon
- Lits
- Sommiers
- Matelas
- Tables
- Miroirs
- Etc., Etc.

Et plusieurs autres articles à des prix incroyablement bas.

Venez épargner en bénéficiant des bas prix et des conditions faciles de paiement.

AU

# SALON DU MEUBLE ENRG.

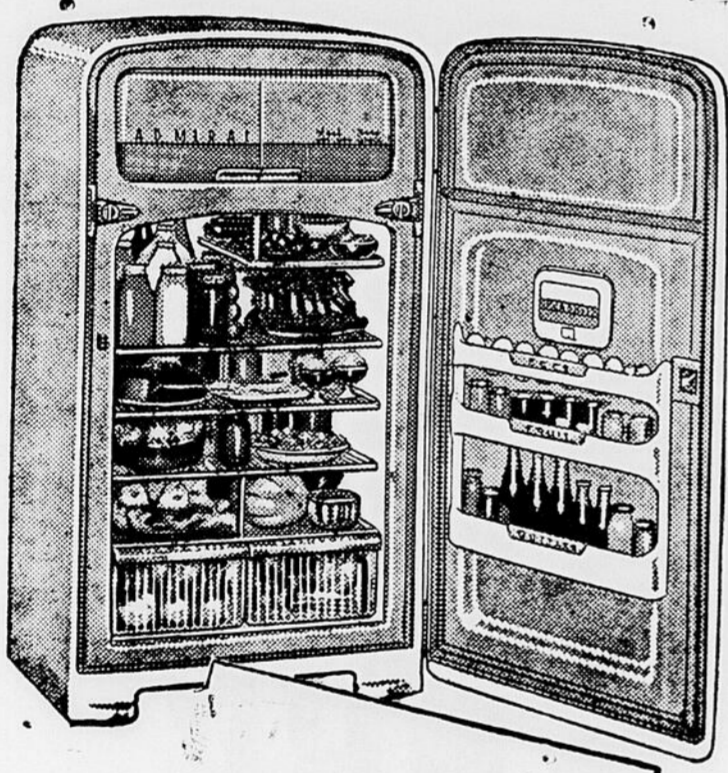
Coin 20ième rue et 1ère avenue      TEL.: 389      Ville St-Georges-Est

# Salon du Meuble **ENRG.**

**TOUJOURS PREMIER AVEC**

# ADMIRAL

REFRIGERATEURS - RADIOS - TELEVISIONS



Voyez **ADMIRAL**

- Nouvelles tablettes de portes
- Nouveau compartiment pour garder le beurre à la condition désirée.
- Nouvel intérieur bleu-ciel
- Congélateur au dessous de zéro.

72 livres de nourriture peuvent être gardées à 52 degrés en bas de la congélation.

Nous avons reçu notre assortiment complet de Radios & Télévision **ADMIRAL**

Pouvons maintenant vous donner une démonstration de la fameuse

## TELEVISION ADMIRAL

Profitez des termes faciles, voyez  
votre seul dépositaire autorisé  
dans St-Georges-Est

N'oubliez pas de venir nous visiter à l'occasion de notre fameuse vente du 12 au 20.

# LE SALON DU MEUBLE ENRG.

Paul Lacroix - Jean-Paul Veilleux, props

1ère Ave

TEL.: 389

Ville St-Georges-Est

## Les registres de St-Georges

### Naissances:

—Le 1er août, Renaud, Ghislain, enfant de M. et Mme Fernand Cliche, de St-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Thomas Cliche, de St-Joseph, grands-parents.

—Le 3 août, Louise, Johanne, enfant de M. et Mme Henri Beaudoin de St-Louis, Dorch. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dallaire, de Ste-Rose, grands-parents de l'enfant.

—Le 3 août, Louise, Johanne, enfant de M. et Mme Laurent Veilleux, soudeur. Parrain et marraine, M. et Mme Chs-Ed. Mazurette, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3 août, Louise, Johanne, enfant de M. et Mme Dominique Lacasse, de St-Zacharie. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Veilleux et Mlle Julienne Cliche, de St-Théophile.

—Le 8 août, Julie, Sylvie, enfant de M. et Mme Clément Veilleux, de St-Théophile. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Veilleux et Mlle M.-Marthe Thibaut, oncle et tante de l'enfant.

—Le 9 août, Marthe, Suzanne, enfant de M. et Mme Raoul Busque, de St-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Aristide Drouin, de St-Prosper, Dorch. grands-parents.

—Le 10 août, Jean, Charles, Denis, enfant de M. et Mme Raymond Levesque, de St-Georges-Ouest. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Eugène Levesque, de St-Marcel de L'Islet.

—Le 10 août, Lise, Michelle, enfant de M. et Mme Victor Busque, de St-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Busque, de St-Georges, grands-parents.

—Le 11 août, Dollard, Jean, Louis, enfant de M. et Mme Noël Thibaut, de St-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Busque, représentants de M. Dollard Godbout et de Mlle Thérèse Godbout.

—Le 16 août, Renée, Louise, enfant de M. et Mme Lucien Lemieux de N.-D. de la Guadeloupe. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Lemieux, de Lac-Mégantic.

—Le 17 août, Charles, Daniel, enfant de M. et Mme Benoit Lévesque, de St-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Poulin, de St-Martin, et Mlle I. Lévesque, grand-mère de l'enfant.

—Le 21 août, France, Pauline, enfant de M. et Mme Camille Bédard, de St-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Aristide Drouin, de St-Prosper, Dorch. grands-parents.

—Le 21 août, Rose, Thérèse, enfant de M. et Mme Camille Gilbert, de St-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Bisson, de Sts-Anges, grands-parents de l'enfant.

—Le 22 août, Lucie, Delphine, Réjeanne, enfant de M. et Mme Roch Roberge. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Morin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 24 août, Josaphat, Michel, enfant de M. et Mme Marc-André Rodrigue, de St-Georges. Parrain et marraine, M. Alfred Paquet et Mme Alfred Paquet, grand-mère de l'enfant.

—Le 24 août, Marie, Claude, Monique, enfant de M. et Mme Gustave Paradis, de St-Joseph. Parrain et marraine, le Dr et Mme Claude Laliberté, grand-oncle et grande tante de l'enfant.

—Le 24 août, Danielle, France, enfant de M. et Mme Alfred Laroche, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Pomerleau, grands-parents de l'enfant.

—Le 25 août, Pierre, Jacques, enfant de M. et Mme Ernest Bérubé, Parrain et marraine, M. et Mme Wellie Martin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 27 août, Alfred, Jocelyn, enfant de M. et Mme Maurice Laroche, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Laroche, de Québec, grands-parents de l'enfant.

—Le 29 août, Joseph, Guy, Claude, enfant de Léopold Dutil et Edna Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Aimé Labbé.

—Le 5 sept. Joseph, Dominique, Mario, enfant de Dominique Fortin et Armandine Gilbert. Parrain et marraine: M. Marc-Yvan Fortin et Mlle Lucille Fortin.

—Le 7 sept. Joseph, Serge, Jean-Claude, enfant de Alcide Roy et Marie-Laure Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Dorilla Lachance.

—Le 10 sept. Marie, Adrienne, Huguette, enfant de Wilfrid Fortin et Elizabeth Quirion. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Quirion.

—Le 14 sept. Joseph, Gérard, Magella, enfant de Léopold Lachance et Cécile Poirier. Parrain et



marraine M. Omer Poirier et Dame Melanie Lachance.

—Le 14 sept. Marie, France, Liette, enfant de Maurice Pépin et Rita Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Pépin.

### Mariages:

—Le 1er août, M. Paul Pryor, de Woonsocket, R.I., fils de Mme Louise Pryor, à Mlle France Corleau Hammond, fille de M. et Mme Cool Hammond, de Barfour, Caroline du Nord.

—Le 2 août, M. Marcel Ayotte, fils de feu M. Ls-Georges Ayotte, du Cap de la Madeleine, à Mlle M.-Paule Poulin, fille de M. et Mme Alfred Poulin, de St-Georges.

—Le 6 août, M. Laurien Mercier, fils de M. et Mme Louis Mercier, de St-Georges, à Mlle Jeannette Pelchat, de St-Georges.

—Le 7 août, M. Rosaire St-Laurent, fils de M. et Mme Louis St-Laurent, de St-Benoît, à Mlle Gisèle Pépin, fille de M. et Mme Edouard Pépin, de St-Georges.

—Le 10 août, M. Léandre Caron, fils de M. et Mme Paul Caron, de St-Georges, à Mlle Josette Maheux, fille de M. et Mme Wilfrid Maheux, de St-Georges.

—Le 14 août, M. Donat Morin, fils de M. et Mme Florian Morin, de St-Georges, à Mlle Suzanne Rancourt, fille de M. et Mme Albert Rancourt, de St-Georges.

—Le 16 août, M. Paul-Emile Perreault, fils de M. et Mme Donat Perreault, de St-Georges, à Mlle Rose-Hélène Leclerc, fille de M. et Mme Hermine Leclerc, de St-Georges.

—Le 23 août, M. Louis Rodrigue, fils de M. et Mme J.-Noël Rodrigue de Notre-Dame des Laurentides, à Mlle Fernande Roy, fille de M. Archaël Roy, de St-Georges.

—Le 1er sept. M. André Hanham à Mlle Gilberte Bariault.

—Le 6 sept. M. Gérard Laroche à Mlle Thérèse Poulin.

—Le 6 sept. M. Joseph Rodrigue à Mlle Marie-Louise Champagne.

—Le 15 sept. M. Geo.-Edouard Labbé à Mlle Hélène Poulin.

### Sépultures:

Mme Philippe Gilbert (Amanda Quirion) décédée le 2 septembre et inhumée le 5 à l'âge de 63 ans et 8 mois.

### CONGRES SCOLAIRES

La Fédération des Commissions Scolaires du Québec tiendra son premier congrès général depuis 1948, les 28 et 29 octobre 1952, au centre paroissial de Limoilou, dans la ville de Québec.

Un appel est lancé à tous les commissaires d'écoles de la Province de Québec, les invitant à se rendre à Québec pour ce congrès général de la Fédération des Commissions Scolaires. La Fédération ne cesse pas de s'intéresser aux questions scolaires et prie tous les commissaires d'entrer dans les rangs de l'association diocésaine qui avec la Fédération, est établie pour surveiller et défendre les intérêts des commissaires d'écoles et des commissions scolaires.

Il importe que les commissaires d'écoles sachent former une équipe unie, bien documentée, bien prête à travailler pour le plus grand bien de la jeunesse de la Province.

Des résolutions concernant les commissions scolaires seront étudiées en commun avant de faire l'objet d'un mémoire au Département de l'Instruction Publique et au Gouvernement. C'est l'intérêt des commissaires d'écoles d'être présents! Une nombreuse documentation sera soumise aux congressistes, et tous pourront exprimer des opinions personnelles, défendre des points de vue et soumettre des suggestions.

Comme les autres congrès des commissions scolaires, le congrès général se terminera par un banquet de clôture offert par la Fédération à tous les délégués et, que présideront conjointement son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec, et le premier Ministre de la province.

### VOTRE HOPITAL

#### Le Dépôt à l'entrée

Certains gens trouvent cette méthode inacceptable, d'autres s'en offensent et plusieurs s'imaginent qu'il s'agit d'un manque de confiance de l'hôpital vis-à-vis du patient ou du responsable du patient.

Le dépôt ou l'avance faite à l'entrée du malade à l'hôpital est maintenant un fait accompli dans presque tous les hôpitaux libres tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Ces avances sont demandées aux gens ne possédant pas de contrats d'assurance-santé, tels ceux de la Croix Bleue, et généralement le montant est fixé par le taux de la chambre. Les statistiques démontrent que la moyenne d'hospitalisation par malade est de 9 jours, il devient naturel que l'avance demandée équivale au moins à une semaine de chambre.

Néanmoins, très souvent, on se refuse carrément de donner \$35.00 à l'avance lorsque le malade prend une chambre de \$5.00 par jour et pourtant ces mêmes gens trouvent tout naturel de payer leurs loyers au propriétaire un mois à l'avance, de payer les taxes municipales et scolaires, l'eau, les assurances ou le téléphone 6 mois ou même un an à l'avance.

De la même façon que ces services publics ont besoin de ces argent pour opérer durant ce temps, parce que leurs réserves ne leur permettent pas de faire autrement, les hôpitaux, services essentiellement publics et sans profits doivent obtenir cette finance s'ils veulent supporter leurs malades présents selon les exigences extravagantes mais nécessaires de leur état.

Bien des bruits circulent hélas sur ces méthodes pourtant recon-

nues avec raisons dans le cours des affaires ordinaires et qui sont trouvées injustes lorsqu'elles sont employées par des institutions aussi précieuses pour un peuple que les hôpitaux et ici encore avec beaucoup plus d'humanité et beaucoup moins de sévérité.

Ne payez pas votre eau ou votre loyer; vous savez ce qui se passera. Et pourtant l'habitation et l'eau sont indispensables à la santé et à la survie d'une famille. Votre épiciériste vous refusera vite ses marchandises si votre débit devient trop élevé. Toutefois rien d'aussi draconien ne se passe à votre hôpital. Connaissez-vous quelqu'un qui n'a pas été hospitalisé faute de donner son dépôt? — Connaissez-vous quelqu'un à qui on aurait refusé un médicament très dispendieux parce que son débit est trop élevé? Pourquoi donc ces critiques destructives contre une avance raisonnable et justifiée?

Cette avance ne constitue aucunement un droit d'entrée et ceux qui transportent des malades d'urgence savent fort bien que se trompent ceux qui prétendent qu'on s'enquiert d'abord de la situation financière du malade ou du responsable avant d'admettre ces malades. Ce n'est que lorsque l'état d'urgence est disparu que le responsable est appelé à discuter froidement de la partie financière et à verser son avance. Ceci se produit le plus souvent plusieurs heures après que le malade a commencé à suivre ses traitements ou a subi l'intervention qui devra le

sauver. Quoi de plus humain et de plus normal. Il est très difficile d'expliquer l'animosité des gens à l'égard de leur hôpital. La plupart admettent cependant la nécessité absolue d'un tel service surtout lorsqu'un de leurs enfants ou de leurs proches est pris d'une attaque subite et que heureusement l'hôpital est à proximité. Cependant ces mêmes gens sont prêts à dénigrer au gré de leurs désirs, le même hôpital si l'administration de celui-ci le prie de verser une avance réglementaire.

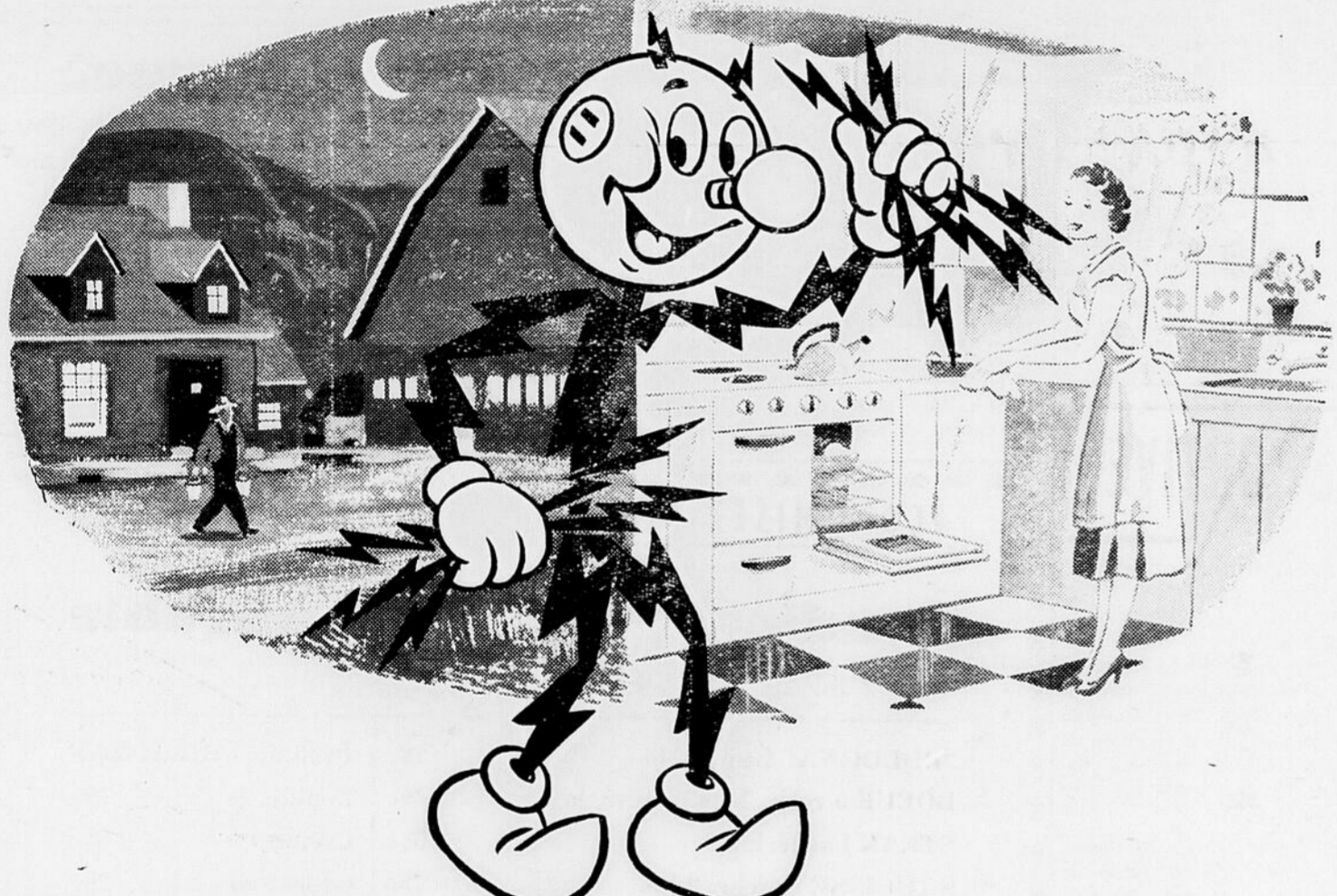
Quand donc le public comprendra-t-il les avantages incalculables d'un hôpital chez soi et le devoir de justice qui incombe à chacun de lui fournir les moyens non seulement de subsister mais de s'améliorer?

Dovila Maltais, MSC,  
Gérant d'affaires,  
L'Hotel-Dieu Notre-Dame  
de Beauce

### Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Les milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à l'entrain, dans les membres amincis, les caillots disparaissent. Il engraisse celles qui amaigrissent sans trop faire de feu. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profitent davantage. Ne craignez pas trop d'embouler. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les compléments toniques Cherey dès aujourd'hui; ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.



## Seul Reddy...

### TRAVAILLE AUSSI LONGTEMPS POUR SI PEU

Rien de plus vrai... aucune exagération dans cette brève description du régime de vie de votre dévoué serviteur électrique, Reddy Kilowatt!

Reddy Kilowatt est à votre service sans répit, 24 heures par jour, chaque jour de l'année, et son salaire reste à quelques sous par jour, alors que les prix de presque tout ce que vous achetez ont fort grimpé au cours des dernières années.

Reddy est très fier de vous apporter le service de l'électricité et de contribuer à agrémenter chaque heure de vos journées, même si cela représente pour lui un travail incessant. Et il n'est pas moins fier du fait que l'électricité est aujourd'hui de beaucoup la plus grande aubaine sur le marché.



compagnies associées et filiales

La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

KR-4F

# Max Bingen remporte 3 épreuves aux courses

par Roland INKEL

Max Bingen, propriétaire de M. Maurice Lessard, du Garage National de St-Georges, a pris les 3 épreuves du free for all en un temps de 2.13, pour un triomphe qui ne laisse plus de doute sur la valeur de ce cheval. Son conducteur, M. P. Deblois, mérite aussi une mention honorable pour son beau travail. \* Gardners, de R. Marquis, de La Durantaye, fut le seul à répéter sa performance en prenant 2 premières dans la classe A. N'oubliez pas qu'il y aura un grand "stak" dimanche prochain. Des chevaux de grande classe seront alors au programme. Comme nous devons mettre nos rédactions sous presse le mardi, il m'a été impossible d'obtenir plus de détails, mais Léandre Bernard m'a assuré que ce sera le plus grand et le plus balancé de tous les programmes de courses présentés jusqu'à date. Voici le résumé du programme de dimanche dernier.

### Classe "A" Trot et Amble

No 1—Louise Ritz (4-5) A. Lagueux, East-Broughton, Cond. Lagueux.  
No 2—Catherine (5-4) A. Lagueux, East-Broughton, Cond. Lagueux.  
No 4—Gardners (1-1) R. Marquis, La Durantaye, Cond. Marquis.  
No 5—Peter Adeline (2-2), W. Vachon, St-Séverin, Cond. Vachon.  
No 6—Rico Boy (6-3) M. Maheux, Sts-Anges, Cond. Maheux.  
No 7—Ben Grattan (8-7) M. Chabot, St-Gervais, Cond. Chabot.  
No 8—Rex-Brooke (7-6) Veilleux, St-Evariste, Cond. Veilleux.

No 3—Broklin B (3-R) E. Poulin, St-Georges.  
Temps : 2.24 — 2.26.  
Classe "B" Trot et Amble  
No 1—Tommy P (7-5) R. Marquis, La Durantaye, Cond. Marquis.  
No 2—Luzerne Rose (1-2) P. Doyon, St-Prosper, Cond. Rhéaume.  
No 3—Honor Him (3-4) P.-E. Thibaudeau, St-Georges, Cond. Gingras.  
No 4—Mill Boy Climatic (4-3) Hôtel Chainey, East-Broughton, Cond. Chainey.  
No 5—Nottingham Adam (2-1) Hôtel National, Tring Junction, Cond. Morin.  
No 6—State Grattan (6-5) E. Poulin, St-Georges.  
No 7—Victor Hugo (5-6) J.-M. Lavoie, Cond. Lavoie.  
Temps : 2.20 — 2.20.

### Classe "C" Trot et Amble

No 1—Cindy's Adam (4-6) Hôtel Mathieu, St-Victor, Cond. Rhéaume.  
No 2—Yankee Song (1-2) P.-E. Thibaudeau, St-Georges, Cond. Gingras.  
No 3—Double Law (2-3) L. Bernard, St-Georges, Cond. Bernard.  
No 4—Teen Ager (6-5) J.-M. Lavoie, Cond. Lavoie.  
No 6—Lynn Spencer (3-1) Fromagerie St-Frédéric, Cond. Vézina.  
No 6—Bud Braden (5-4) F. Bourque, St-Georges, Cond. Morin.  
Temps : 2.20 — 2.17.  
Free for All  
No 1—Grantown (6-6-6) Louis Guay, St-Narcisse, Cond. Guay.

## NECCHI

La compagnie de machines à coudre NECCHI annonce qu'elle vient d'appointer M. Emery Mathieu, de Ville St-Georges-Est, comme agent autorisé pour le comté de Beauce.

Cette machine la plus perfectionnée au monde sera exhibée à l'exposition commerciale à la salle paroissiale de St-Georges-Ouest, du 30 septembre au 5 octobre.

Une technicienne de la CIE NECCHI sera une semaine à l'exposition régionale pour la démonstration. M. Mathieu garde la machine à coudre neuve ALFA et les SINGER reconditionnées.

Nos félicitations à M. Mathieu qui s'occupe de la vente et de la réparation des machines à coudre depuis déjà plusieurs années.

No 2—Furlough (4-4-5) Hôtel Rhéaume, Saint-Georges, Cond. Rhéaume.  
No 3—Victor Dale (5-5-4) N. Roy, St-Joseph, Cond. Champaigne.  
No 4—Max Bingen (1-1-1) Garage National, St-Georges, Cond. Deblois.  
No 5—Sea Forth (2-3-3) J.-M. Lavoie, Cond. Lavoie.  
No 6—Jackie Vonian (3-2-2) Hôtel National, Tring Junction, Cond. Morin.  
Temps : 2.14 — 2.13 — 2.14.

## LES NOUVELLES SPORTIVES

par Roland INKEL

**Baseball:**— Jean-Pierre Roy lanceur du St-Eustache a retiré dernièrement 13 frappeurs au bâton pour conduire son club à une victoire de 5 à 3 sur le St-Jérôme... Les récentes défaites des Yankees seraient-elles causées par la maladie de Casey Stangel, Espérons que Casey revienne assez vite pour redonner confiance à son club... Le 15 septembre dernier, Stan Musial a réussi son 2000<sup>e</sup>ème hit de sa carrière... Mal Mallette vétérinaire lanceur gaucher des Royals de Montréal songeait à la retraite à la fin de la saison. On sait que Mallette fut choisi sur l'équipe d'étoile de l'International cette saison... Don Heffner a été réengagé gérant des Orioles de Baltimore pour la saison prochaine... Roland Gladu doit certes se plonger dans la fontaine du Jouvence pour garder son éternel coup de bâton... Son coup de circuit bon pour quatre points à la neuvième manche, donnant la victoire à Thetford par 4 à 3 nous a fait autant plaisir à nous qu'aux chauds partisans des Mineurs... Sur le temps où vont les choses, Plessisville semble vouloir faiblir à la fin de la série, nous souhaitons la victoire des Mineurs de tout coeur... Espérons que la série sera une leçon pour ces Braves qui prenaient plaisir à battre toutes les équipes sans pitié.

**Hockey:**— Le St-François de Sherbrooke et les Cataractes de Shawinigan Falls tentent tous deux d'obtenir le contrat de Bob Leger des Mineurs de Glace Bay, N.B... Quelques sportifs de Victoriaville aimeraient à voir leur équipe les Tigres faire parti de la ligue Provinciale de Hockey, cette saison. Les Tigres évoluaient la saison dernière, dans la Ligue Intermédiaire

A des Cantons de l'Est... Roy Timgren et Danny Lewiopy ont été envoyés tous deux au club Pittsburgh de la ligue américaine vers le 15 octobre à Niagara Falls Les Millionnaires de Sydney alignent encore cette saison leur joueur-étoile Georges Robertson... Fred Thurier des Barons de Cleveland est natif de Granby, prendra sa retraite cette saison. Il est âgé de 34 ans. Il a joué pendant 15 saisons dans la ligue américaine. C'est lui qui a compté le plus de buts (assistés compris) dans le hockey professionnel soit l'excellent total de 796 points... En reconnaissance, les Barons lui ont offert le poste de joueur-instructeur à Seattle, mais Fred refuse pour s'occuper de ses affaires commerciales... Le Royal essayerait de se procurer les services de Roger Leger prochainement... Le Canadien de la N.H.L. jouera une partie d'exhibition à Sherbrooke le 1er octobre contre le St-François de l'endroit... Lundi dernier 147 joueurs de hockey ont envahi le forum, sur l'ordre de se rapporter au camp d'entraînement du Canadien et des clubs-fermes, tels que Royal, Buffalo, Victoria, Cincinnati Royal Junior, Canadien Junior... Pete Conacher s'alignera régulièrement avec les Hawks de Chicago cette saison. Il est le fils de Charlie Conacher, fameux joueur de hockey... N'oubliez pas qu'il y aura un grand Steak au programme de courses, dimanche prochain. Dans quinze jours, il y aura le clou de la saison, soit un 5 milles... Il se pourrait que Duck Viro soit au programme.

## SUR LA SCENE SPORTIVE

**Circuit Junior**  
Le Syndicat Sportif de St-Georges a tenu une importante assemblée lundi soir dernier au cours de laquelle les membres manifestèrent le désir d'établir un circuit junior de hockey dans la région.  
Cette initiative aurait pour but premier de développer de jeunes joueurs dans chacune des localités environnantes St-Georges et dans notre ville même.  
Le projet en cours laisse prévoir la formation d'une ligue comprenant huit équipes. Deux de St-Georges et les autres de St-Prosper, Beauceville, St-Côme, St-Martin, St-Gédéon, St-Victor.

disposés à participer aux activités de cette ligue.  
**Ligue de Beauce**  
En ce qui concerne la Ligue de Beauce, le Syndicat local étudie encore la possibilité d'y participer. On sait en effet que la direction de la Ligue vient de permettre à chaque club l'engagement de trois joueurs importés.  
Cette décision change beaucoup l'aspect du problème et c'est pourquoi la question est encore en suspens. Il est probable que la semaine prochaine, nous serons en mesure de donner des détails plus complets dans cette affaire.

**Nouveau secrétaire**  
M. Claude Poulin a donné sa démission comme secrétaire du Syndicat après avoir occupé cette charnombreuse occupations ne lui perge durant une couple d'années. Ses mettant pas de continuer dans ces fonctions, il ne sera désormais que directeur au sein de l'organisme. Il sera vraisemblablement remplacé par M. Myrielle Lessard au secrétariat.

**Autres projets**  
Le Syndicat a encore plusieurs projets à mettre au point pour cet

### TERRAIN A VENDRE

rue de l'hôpital  
80 x 200  
S'ADRESSER A  
**LS-Philippe MORIN**  
Poulin & Grondin  
TEL. 74 - Rés. 604  
Saint-Georges

## GILBERT

Radio & Télévision Service Enrg.

Antonio GILBERT, M. EL. R. T. U., prop.

### SPECIALISTES DE LA REPARATION

Radios - Télévision  
Laveuses - Fers à repasser  
Grille-pain - Moteurs  
Générateurs - Démarreurs  
etc., etc., etc.



- Membre de Corporation des Maîtres Electriciens de la province de Québec
- Membre de l'Association de Radio-Techniciens Unis de la province de Québec
- Programme de télévision tous les soirs.

Sur un simple appel au No 444, nous irons chercher vos accessoires et nous vous retournerons dans le plus bref délai.

### HAUT-PARLEURS sur AUTOMOBILE et de SALLE

annonces - soirées - assemblées publiques

2ième AVE, coin 22ième - VILLE ST-GEORGES-EST - TEL. 444

automne et cet hiver. Quelques uns d'entre eux seront sûrement très bien accueillis par le public de St-Georges et de la région.

### Hockey le 9 octobre

La Ligue Nationale de Hockey ouvrira ses activités le 9 octobre prochain alors deux parties seront au calendrier. Nous croyons que la saison du hockey n'a jamais été ouverte aussi tôt dans l'histoire de ce sport sur le continent américain.

### CORDIALE INVITATION

Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception sont heureuses de vous convier à célébrer avec elles le CINQUANTENAIRE de la fondation de leur Institut le 29 septembre, à 8 heures p.m. Il y aura présentation d'un film sur l'Institut au Centre Récréatif de Ste-Marie de Beauce.

### Les fêtes de Laval

Dimanche et lundi, le réseau Français de Radio-Canada fera écho aux fêtes organisées à Québec à l'occasion du centenaire de l'Université Laval.

Durant la matinée, de 10 heures à midi, on entendra la messe solennelle qui sera célébrée en plein air, devant l'édifice du Parlement de même que le sermon qui sera prononcé par Mgr Honoré van Waeyenbergh, recteur de l'Université de Louvain.  
Dans l'après-midi, de trois heures à 4 h. 30, le réseau Français diffusera les cérémonies qui auront lieu à l'occasion de la bénédiction de la Cité Universitaire et du dévoilement d'une stèle à la mémoire du premier recteur de l'Université Laval.

Enfin, dans la soirée, de 11 h. 10 à minuit, on entendra un mon-

tage d'une séance qui aura lieu au Colisée. De nombreux orateurs seront entendus.

Lundi, de 3 à 5 heures, le réseau Français diffusera la remise des doctorats d'honneur au T. H. Vincent Massey et à d'autres personnalités de marque, dont M. Etienne Gilson, délégué de l'Académie française.

Lundi soir, de 11 h. 10 à minuit, on entendra des extraits d'allocutions prononcées au grand dîner de l'Université au Château Frontenac.

### Retraite pour les écoliers

Mardi prochain, le 23 septembre, commencera la retraite de trois jours pour tous les écoliers des

classes supérieures, c'est-à-dire de la 5ième année en montant. Il s'agit d'une retraite pour les enfants des écoles de l'Assomption, paroisse et ville. Le prédicateur en sera un Rév. Père Mariste.

### MONUMENTS A VENDRE

Toutes les personnes qui désirent avoir un monument dans le nouveau cimetière de l'Assomption sont priées de communiquer d'abord avec M. le curé Jean Duval.

Ce dernier faisait cette demande lui-même au prône de dimanche. Déjà plusieurs lots sont acquis par des paroissiens et l'installation prochaine de monuments donnera un caractère plus religieux et plus conforme à son usage.

### LOYER A LOUER

2ème Avenue, St-Georges Est, voisin du magasin Giguère & Fils; 4 pièces avec chambre de toilette et douche. S'adresser à :

HENRI THIBAudeau

VILLE ST-GEORGES

BEAUCE

### CHASSEURS

### et TRAPPEURS

Il est temps de faire réparer votre arme à feu pour la saison de chasse. Achetons, vendons, échangeons et réparons armes à feu de toutes marques.



### ASSORTIMENT A VOTRE CHOIX DE FUSILS ET CARABINES

calibre 22, 12, 16, 20, 410, 30-30, 32 spécial, 303, 30-06, 300 Savage, 250-300, 8-MM, 218-BEE, 22 Hornet, etc., à des prix pour toutes les bourses.

avec \$2.00 ou 10% d'acompte

nous garderons le fusil ou carabine de votre choix jusqu'au 15 SEPTEMBRE

### SPECIALITE : Réparation armes à feu

COMMANDEZ DE SUITE

## PAQUET

Sportif enrg.  
Sporting good regd

St-Georges-Est — Tél. 574 — Cté Beauce

### A VOTRE SERVICE DEPUIS QUARANTE ANS

## LA CORDONNERIE & SELLERIE MODERNE ENRG.

Euchariste METHOT, prop.



a le plaisir d'annoncer aux cultivateurs et contracteurs de bois de Beauce, Dorchester et Frontenac qu'elle est en mesure de fournir tout l'équipement nécessaire aux chevaux de chantiers.

AUSSI : Réparations générale de chaussures de cuir et de caoutchouc. Réparation de "zippers"

SPECIALITES : vente de chaussures de travail, "rubbers", chaussures militaires, gants et mitaines de travail.

OUVRAGE FAIT PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

Satisfaction assurée dans tous les services

TEL. 25 - ancien poste M. Délias Méthot - 1ère ave, St-Georges

### ECONOMISEZ A VOTRE

## Syndicat CO-OP l'Erable

TEL. 296

voisin Commission des Liqueurs

"BOLOGNA" frais, la lb	29c	Produits BILOPAGE	
BOEUF à rotir, 1ère qualité, la lb	49c	Boudin, la lb	39c
STEAK haché, la lb	59c	Creton	35c
SAUCISSE fraîche, 2 lbs	75c	Graisse de roti	29c

POULE, catégorie "A" environ 6 livres	42c	LANGUES de : boeuf, porc, veau
		ROGNONS de porc
		FOIE de porc, boeuf, veau
		Coeur de veau - Cerveille de veau

GROS OEUFS FRAIS, la doz.	49c	BEURRE, la lb	59c
---------------------------	-----	---------------	-----

PATATES NEW-BRUNSWICK, No 1,	75 lbs \$3.50 - 10 lbs	49c
------------------------------	------------------------	-----

PREM, la boîte	33c	TOMATES, bte 28 oz.	22c
Saumon Red Rose 1/2 lb.	22c	Farine Ogilvie, 24 lbs	\$1.65
Jus de tomates, 5 btes pour	69c	SAVON de Lux, 4 barres	31c

BLE D'INDE Oak Leaf, bte 20 oz	15c
GELATINE à dessert "Jello" ou "Shirriff's", 3 pour	29c
CONFITURES aux fraises "Excellence", pot 24 oz.	39c
POUDRE à laver "Super-Sud", format géant	69c
POUDRE à laver "Breeze", une serviette gratis dans ch. boîte	42c
PREPATION à gâteaux "Swansdown", 2 pour	68c

### POISSONS FRAIS TOUS LES VENDREDIS